

Burundi

PLAN D'ACTION NATIONAL  
D'EDUCATION POUR TOUS  
(EPT)

# TABLE DES MATIERES

	Pages
0. INTRODUCTION.....	2
<b>Ière PARTIE : CONTEXTE.....</b>	<b>3</b>
I. BREVE PRESENTATION DU BURUNDI.....	3
I.1. Caractéristiques physiques.....	3
I.2. Caractéristiques démographiques.....	4
I.3. Caractéristiques économiques.....	5
II. STRUCTURE DU SYSTEME EDUCATIF BURUNDAIS.....	6
II.1. Enseignement pré-scolaire.....	6
II.2. Enseignement primaire.....	7
II.3. Enseignement secondaire.....	8
II.4. Enseignement supérieur.....	10
II.5. Enseignement non formel.....	11
III. CADRE LOGIQUE ET METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PAN/EPT.....	12
<b>IIème PARTIE : ETAT DES LIEUX.....</b>	<b>14</b>
IV. DIAGNOSTIC THEMATIQUE.....	14
1. Objectif EPT n°1.....	14
2. Objectif EPT n°2.....	15
3. Objectif EPT n°3.....	17
4. Objectif EPT n°4.....	19
5. Objectif EPT n°5.....	20
6. Objectif EPT n°6.....	21
7. Financement de l'éducation de base.....	24
<b>IIIème PARTIE : PLAN D'ACTION.....</b>	<b>25</b>
V.1. INTRODUCTION.....	25
V.2. DEVELOPPEMENT THEMATIQUE.....	26
V.2. 1. La protection et l'éveil de la petite enfance.....	26
V.2. 2. La protection et l'éducation des enfants vulnérables et défavorisés.....	30
V.2. 3. La promotion des infrastructures de l'enseignement de base.....	33
V.2. 4. Les programmes de l'enseignement primaire formel.....	34
V.2. 5. L'éducation non formelle.....	36
V.2. 6. La promotion de l'éducation des filles.....	43
V.2. 7. La formation des formateurs.....	45
V.2. 8. Les Manuels scolaires et les supports pédagogiques.....	48
V3. MOBILISATION DU FINANCEMENT.....	49
ANNEXES	

# **INTRODUCTION**

Le présent plan d'action national d'Education Pour Tous (EPT) comporte 3 parties essentielles :

- La première présente les éléments du contexte burundais ainsi que le cadre logique de son élaboration.
- La deuxième concerne l'état des lieux basé sur un diagnostic thématique en harmonie avec les 6 Objectifs fondamentaux d'EPT.
- La troisième expose le plan d'action détaillé, suivants les axes prioritaires.

Fondé sur le cadre d'action de Dakar, ce PAN/EPT se réfère aux politiques sectorielles des ministères techniques impliqués dans l'EPT et se veut être un instrument de pilotage des actions devant nous mener progressivement vers la réalisation de l'objectif de scolarisation universelle et d'accroissement du taux d'alphabétisme chez les adultes.

# **PREMIERE PARTIE : CONTEXTE**

## **I. BREVE PRESENTATION DU BURUNDI**

Situé au cœur de l'Afrique, le BURUNDI est un pays enclavé, de faible étendue. Sa superficie est de 27.834 km<sup>2</sup> dont 25.949,5 km<sup>2</sup> de terres émergées. Le BURUNDI se rattache à l'Afrique orientale par bien des aspects de ses paysages. Pays francophone (le français constitue la langue seconde), limitrophe des pays suivants : au Nord, le RWANDA, anglophone et francophone, au Sud et à l'Est la TANZANIE, anglophone, et à l'Ouest la République Démocratique du Congo, francophone.

### **I.1. Caractéristiques physiques :**

Du point de vue du relief, le BURUNDI rassemble une mosaïque de formes du relief. D'Ouest en Est, se succèdent :

- Une zone de basse altitude inférieure à 1000m, à l'Ouest, constitue la région naturelle de l'Imbo comprenant la plaine de la Rusizi et les petites plaines de la rive orientale du lac Tanganyika.
- Les contreforts (1000 – 1750m) : du Nord au Sud du pays, la plaine de l'Imbo est dominé par un immense abrupt au relief très accidenté, d'une largeur variable. Les pentes sont très fortes et de nombreuses rivières dévalent la crête vers les terres basses de l'Imbo et le lac.
- La crête Congo-Nil : c'est un massif montagneux déterminant la ligne de partage des eaux entre le bassin du Nil et celui du Congo. Elle s'étire depuis le Sud de la chaîne volcanique des Virunga du Kivu (Congo), traverse l'Ouest du RWANDA et du BURUNDI et se poursuit jusqu'en Tanzanie. Les plus hauts sommets atteignent 2000m aux abords des Virunga, 2650 à 2670m au BURUNDI.
- Les plateaux centraux : une vaste zone de hauts plateaux disséqués s'étend à l'Est de la Crête Congo-Nil. L'altitude moyenne de cet ensemble varie entre 1400 et 1750m. De larges vallées séparent les plateaux.
- Une zone de dépression s'étend au Sud-Est et au Nord du pays, caractérisée par une large plaine échanquée.

L'hydrographie du BURUNDI est originale. Une partie de ses eaux s'écoulent vers la Mer Méditerranée par l'intermédiaire du Nil, l'autre vers l'Océan Atlantique par la Lukuga (Congo), déversoir du Lac Tanganyika.

De par sa position en latitude, entre 2°30C et 4°30C, son relief (la majeure partie se situe au-dessus de 1500m) et sa situation géographique à la charnière de l'Afrique Centrale et l'Afrique Orientale et juste au Sud de l'Equateur, le Burundi jouit d'un climat tropical, mais "tempéré" par l'altitude du point de vue thermique.

Le BURUNDI se caractérise par une alternance entre saison sèche - saison des pluies, les régions se différenciant par la longueur de la saison sèche (3 à 9 mois). Les températures moyennes évoluent en fonction des zones altitudinales. Dans les régions chaudes de la plaine de l'Imbo et des dépressions du Nord et de l'Est, la température moyenne est supérieure à 23°, tandis que dans les régions de la crête Congo-Nil, elle est de 15°.

## **I.2. Caractéristiques démographiques**

La population du BURUNDI est estimée en 2000 à 6.482.662 habitants dont 53% seraient des femmes. Avec une densité moyenne estimée à 249 habitants au km<sup>2</sup>, le BURUNDI est un des pays les plus densément peuplés d'AFRIQUE. Les régions du Sud et de l'Est sont les moins peuplées en comparaison avec celle du Nord et de l'Ouest qui atteignent plus de 300 hab/km<sup>2</sup>. La population burundaise se caractérise par :

- Sa jeunesse : la structure en fonction de l'âge montre que 45,1% sont des enfants de moins de 15 ans.
- La grande majorité de cette population vit à la campagne, le BURUNDI étant un des pays les moins urbanisés du monde, avec un taux d'urbanisation estimé à 8,4%. Plus de 90% des burundais vivent de l'agriculture de subsistance, dans un habitat dispersé sur les collines, la plupart n'ayant pas encore compris les avantages d'un regroupement en village, notamment pour libérer les terres, et faciliter la dotation en infrastructures sociales de base.

La crise socio-politique qui mine le BURUNDI depuis une décennie a provoqué un mouvement de population extrêmement important, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays (y compris écoliers et enseignants). La guerre qui sévit dans le pays depuis 1993 n'a pas seulement emporté des vies humaines, mais elle a généré le phénomène terrible d'enfants indigents, d'enfants de la rue d'enfants soldats, d'enfants réfugiés ou déplacés dont il faut assurer leur droit à l'éducation de base. Les estimations de 2001 faisaient état de 500.000 réfugiés dont 180.000 enfants et plus de 650.000 déplacés intérieurs. Le nombre d'enfants de la rue est de 40.000, tandis que celui des orphelins s'estime à 160.000. Avec cette crise, le phénomène d'enfants vulnérables n'a cessé de s'accroître, étant donné que la population s'est appauvrie d'année en année, le P.I.B. ne faisant que dégringoler.

Au BURUNDI, le taux d'alphabétisation chez les plus de 10 ans est de 37,5%. Plus de 3 adultes sur 5 ne savent donc pas lire et écrire, la proportion des femmes analphabètes étant plus élevée que celle des hommes (73% contre 52%).

Le relèvement du niveau général d'éducation devra passer par la réduction de l'analphabétisme des adultes qui constitue la plupart des fois un obstacle de taille à la scolarisation des enfants.

### **I.3. Caractéristiques économiques**

Le BURUNDI figure aujourd'hui parmi les pays les plus pauvres avec un Indice de Développement Humain (IDH) des plus bas de la planète (0,33). L'économie burundaise dépend fortement du secteur agricole qui, à lui seul, constitue la première source de revenu pour environ 90% de la population, participe à plus de 50% du produit intérieur brut (PIB) et fournit plus de 80% des recettes en devise, et occupe 93,1% de la main d'œuvre totale.

Les cultures d'exportation (café, coton, thé) occupent environ 10% des terres cultivables et fournissent 90% des devises.

La tragédie socio-politique de 1993 ainsi que l'embargo de 1996 sont venus anéantir les bonnes performances de croissance économique déjà atteintes. Tous les indicateurs ont plongé. Le P.I.B. par habitant, qui était estimé à 210USD en 1990 au BURUNDI se situait aux alentours de 110USD en 2000.

Durant la période 1992-1997, le volume de l'aide extérieure a baissé de 35% et l'appui aux projets d'investissement de plus de 52%. Pendant ce temps, le budget national est caractérisé par un déficit chronique (dépenses constamment supérieures aux recettes) et les stratégies de développement tournés vers l'extérieur.

Une forte dépréciation de la monnaie burundaise face au dollar américain et aux autres devises a réduit considérablement le pouvoir d'achat des ménages qui à ce jour, particulièrement en milieu rural, connaissent un état de paupérisation alarmante.

Le fait que jusqu'en 1998 plus de 62% de l'aide extérieure étaient consacrés à l'urgence et à l'humanitaire, traduit le niveau des efforts à déployer par l'Etat pour restaurer la paix et la sécurité, en vue du redressement économique pour la réduction de la pauvreté au sein des populations.

Or, la forte croissance démographique exige des investissements supplémentaires importants nécessités par les besoins des nouvelles générations.

Le pays devra en outre faire face aux conséquences de la situation de crise et de conflit sur le système éducatif. À côté des programmes de reconstruction et de remobilisation, les programmes scolaires devront mettre un accent sur les besoins psychosociaux, sur le développement des compétences pour la paix en vue d'extirper les racines du conflit sur la prévention du VIH/SIDA, etc... .

## **II. STRUCTURE DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT AU BURUNDI - DIAGNOSTIC SUCCINT**

### **II.1. SYSTEME FORMEL**

Le système d'enseignement formel du BURUNDI comprend quatre paliers :

- *L'enseignement Préscolaire*
- *L'enseignement Primaire*
- *L'Enseignement Secondaire*
- *L'Enseignement Supérieur et Universitaire.*

#### **II.1.1. L'ENSEIGNEMENT PRE-SCOLAIRE**

La prise de conscience de l'importance de l'éducation préscolaire sur le développement futur de l'individu, ainsi que sur la libération des enfants pour l'enseignement de base n'est plus à démontrer.

Au BURUNDI, le volet protection de la prime enfance est assurée par les Ministères de la Santé Publique, et de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme, ainsi que par un certain nombre d'ONGs. Leurs actions concernent essentiellement la vaccination et la santé reproductive de la femme.

L'éducation préscolaire concernant éveil et développement de la petite enfance est promue par le secteur privé et dans les classes maternelles rattachées aux écoles primaires publiques des milieux urbains et semi-urbains.

Sur le plan institutionnel le décret n° 100/054 du 19 avril 1998 crée un département de l'Education Préscolaire, sous l'autorité de la Direction Générale de l'Enseignement de Base, lequel doit renforcer son leadership sur les structures préexistantes.

Dès lors, les données statistiques des écoles maternelles sont mal maîtrisées.

Au cours de la décennie 1990-2000, 1,5% des enfants de 3 à 6 ans ont bénéficié des programmes d'éveil. L'on constate souvent dans ces écoles que les petits enfants sont précocement soumis aux contenus des 1ères années primaires.

Depuis 1998-1999, quelques crèches accueillent des enfants de moins de 3 ans des parents citadin relativement nantis. Depuis 2000, des structures d'éducation préscolaire impliquant davantage les parents et les communautés ont vu le jour. L'Association des Scouts du BURUNDI (ASB) avec l'appui de l'UNICEF organise 8 garderies communautaires implantées dans des sites des déplacés. En 2001, 1500 enfants fréquentaient ces garderies.

Une autre ONG nationale TWITEZIMBERE, avec le financement de la Banque Mondiale, a initié des cercles préscolaires dans les provinces du Nord du pays (KIRUNDO, KAYANZA, NGOZI et MUYINGA), dans lesquels les parents jouent un rôle décisif dans l'encadrement. En 2001, 119 centres accueillaient plus de 13.000 petits enfants.

Ces structures oeuvrant pour la plupart en milieu rural connaissent un engouement de la part des parents. Leurs programmes intègrent l'encadrement d'éveil avec la santé, l'hygiène corporelle et du milieu, ainsi que l'auto-promotion.

Un partenariat agissant entre ces structures et les communes est déjà une réalité.

La généralisation progressive de ces initiatives devra s'accompagner de mesures stratégiques tendant :

- à renforcer les capacités des communautés à gérer ces structures
- à les pérenniser en pensant des mécanismes d'appropriation par les communautés
- à assurer une continuité dans la formation d'encadreurs attitrés, dotés de compétences suffisantes en périculture et en psychologie de la petite enfance.

### **II.1.2. L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

L'âge officiel d'admission en 1ère année est de 7 ans révolus sans discrimination liée au genre ou à la religion.

L'enseignement primaire dure 6 années sanctionnées par un certificat de fin d'études primaires. Néanmoins pour accéder à l'enseignement secondaire, les lauréats de la 6<sup>ème</sup> année primaire doivent satisfaire au Concours National d'admission à l'enseignement secondaire. Ils obtiennent alors le Certificat National d'admission à l'enseignement secondaire.

Si l'enseignement primaire a connu un certain nombre de contraintes liées à la conjoncture, notamment la destruction des infrastructures et équipements, la démobilisation des enseignants et autres pillages, il se caractérise aussi par des problèmes structurels plus profonds, en termes d'accès, d'équité et de qualité.

Le TBS est de 69% en 2001 et le TNS de 50% c'est-à-dire des centaines de milliers d'enfants n'ont pas accès à l'éducation formelle. L'évolution des effectifs scolarisés montre que le rythme d'accroissement des infrastructures d'accueil ne suit pas les effectifs, et l'écart entre l'offre et la demande d'éducation ne cesse de se creuser. En 5 ans, de 1996 à 2000, le nombre d'écoliers a été multiplié par 4,7 passant de 131.338 à 75.817 pendant que le nombre de salles de classes a été multiplié par 3,6 seulement, passant de 3.791 à 10.913 pour la même période. La création d'infrastructures suffisantes constitue donc un défi majeur dans la perspective de l'EPT et la gestion rationnelle de celles qui existent une option stratégique à promouvoir.

Des disparités régionales importantes s'observent encore dans l'accès : certaines provinces du Nord et du Sud accusent un TBS inférieur à la moyenne nationale.

Les filles scolarisées sont minoritaires par rapport aux garçons en particulier dans les provinces du Nord et du Sud: NGOZI, MUYINGA, KIRUNDO, KARUSI et MAKAMBA au Sud où l'écart est de 18%. En 2001-2002, les filles représentaient 44,3% des effectifs totaux.

Les problèmes de qualité de l'enseignement primaire peuvent s'appréhender à travers le rendement interne et les facteurs tels que la qualification et la motivation des enseignants,



la qualité des programmes scolaires, la disponibilité de manuels scolaires et autres supports didactiques, le niveau d'encadrement pédagogique etc...

Si le taux moyen de redoublement avoisine les 20%, celui d'abandon scolaire les 11% et que le taux de promotion à l'enseignement secondaire n'est que de 30%, l'on peut constater que le rendement interne demeure relativement très faible.

En effet :

- le taux de non qualification des enseignants est très élevé ( 18% en 2001) et inégalement réparti, certaines régions étant davantage marquées par cette carence : 31,9% à BUBANZA; 30,27% à CANKUZO; 27,8% à KARUSI et 25% à NGOZI. <sup>1</sup>
- Les manuels scolaires sont insuffisants, le ratio étant compris entre 1 livre pour 4 écoliers et 1 livre pour 8 écoliers pour ceux qui sont disponibles alors qu'il devait être de 1 livre pour deux écoliers.
- Les programmes d'enseignement souvent vastes sont exécutés dans des conditions précaires : le temps scolaire faible (600h/an) à cause du système de double vacation des maîtres et de la semaine de 5 jours ; la transition difficile entre le 2e et le 3e degrés où intervient le changement de langue d'enseignement, occasionnant des problèmes d'assimilation des contenus-matières.
- L'encadrement pédagogique des enseignants est ardu, nombreuses écoles étant des "succursales" sans directeur, parfois éloignées de l'école "centrale", alors que la mobilité des Inspecteurs et des Directeurs est très limitée par l'absence de moyens de déplacement permanent.

### **II.1.3. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

L'enseignement secondaire burundais comporte 2 cycles d'une durée de 7 à 8 ans. Le 1<sup>er</sup> cycle ou collège dure 4 ans post-primaire à l'issue desquels le lauréat obtient un **certificat de fin de collège** lui permettant d'accéder au second cycle. Il est organisé en fin de collège un **test national, non certificatif**, mais dont les résultats sont déterminants pour l'orientation du lauréat dans les filières du second cycle des humanités.

Au second cycle, deux voies s'offrent aux lauréats qui peuvent ainsi s'orienter soit dans les filières des humanités générales et pédagogiques, soit dans les filières de l'enseignement technique. La durée de formation est de 3 ans pour les diverses filières (4 ans en section "Normale" de formation des enseignants du primaire). **Un diplôme de fin d'études secondaires** sanctionne les études dans les lycées d'enseignement secondaire général et pédagogique.

A l'issue du second cycle des humanités techniques, les lauréats obtiennent un **diplôme de niveau A<sub>2</sub> ou A<sub>3</sub>**.

---

(1) Ces données ne concernent que les écoles publiques.

Dans tous les cas, depuis l'année 1999, un *Diplôme d'Etat de l'Enseignement Secondaire* est exigible pour suivre l'enseignement supérieur universitaire. Un examen d'Etat est donc organisé chaque année par le Ministère de l'Education Nationale à l'intention des lauréats des humanités générales, pédagogiques et techniques A<sub>2</sub>.

Le réseau de l'enseignement secondaire compte en 2001-2002 365 écoles constituées de 71 lycées publics d'enseignement général et pédagogique; 28 écoles techniques; 273 collèges ou lycées communaux et 7 séminaires..

La politique de création des écoles secondaires communales a permis de desserrer le goulot d'étranglement constitué par le concours national d'admission à l'enseignement secondaire et d'élargir l'accès à ce palier d'enseignement. En 1992 seuls 10,8% des lauréats du primaire pouvaient accéder en 7<sup>ème</sup> année, le taux de promotion en 6<sup>e</sup> n'a cessé de croître passant successivement à 23% en 1997-1998, à 27,8% en 1999, à 28,5% en 2000 et à 30% en 2002.

Du coup, le TBS à l'enseignement secondaire a évolué pour passer de 7,3% en 1993 à 9% en 1999, et à 10% en 2000-2001, tout en restant néanmoins l'un des plus faibles d'Afrique si pas du Monde.

L'enseignement technique et professionnel demeure l'enfant pauvre du système. En 2000-2001, seuls 5% des effectifs du secondaire fréquentent l'enseignement technique. Cette situation est due essentiellement à la faiblesse du réseau. Depuis l'année 1998-1999, la politique sectorielle du Ministère de l'Education Nationale met un ton particulier sur la promotion de ce type d'enseignement par l'ouverture de nouvelles filières et la professionnalisation des lycées communaux.

Les filières organisées relèvent des secteurs agro-alimentaire, médical, social et industriel. Tout comme le palier du primaire, l'enseignement secondaire burundais connaît les problèmes tant structurels que conjoncturels essentiels suivants :

- Une forte pression sur les infrastructures :

Face à la demande sociale de plus en plus croissante, la plupart des écoles secondaires publiques, en particulier celles à régime d'internat, souffrent d'engorgement entraînant une surcharge des infrastructures. Les classes de 80 à 100 élèves sont de plus en plus fréquentes, et à l'internat, un lit initialement conçu pour un élève est occupé par 2, et il n'est pas rare de trouver des élèves qui dorment à même le sol. Les conditions de vie et d'études se détériorent petit à petit. Le Gouvernement tente, depuis quelques années, à supprimer progressivement l'internat.

- Le manque d'enseignants :

A l'enseignement secondaire, le manque d'enseignants est devenu chronique depuis 1993-1994 spécialement dans les collèges communaux. Des déperditions importantes ont été enregistrées au moment où ces écoles "poussaient" comme des champignons.

Pendant ce temps, la carrière enseignante se trouve de plus en plus désertée par les cadres qualifiés. En 2001-2002, le taux de non qualification des enseignants est de 28%, avec un pic de 62% dans les collèges communaux.

Comme au primaire, les écoles les mieux desservies sont celles des milieux urbains et semi-urbains car plus sécurisés. De plus cette disparité est accentuée par l'affectation « négociée » toujours pour des raisons sécuritaires.

La création de l'Institut de Pédagogie Appliquée (IPA) et de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) constitue à terme une réponse à ce problème de manque d'enseignants, qu'il faudra associer avec des mesures incitatives pour les motiver davantage pour les stabiliser.

- L'insuffisance des supports pédagogiques :

Le retrait de la coopération suite à la crise socio-politique de 1993 a paralysé complètement la structure chargée de la production des manuels. Le BEPES, Bureau d'Etudes et des Programmes de l'Enseignement Secondaire, ne peut plus réaliser sa mission. Quelques partenaires cependant comme l'UNESCO (programme PEER) et la Banque Mondiale (programme CURE) à travers des programmes d'urgence, ont permis à ce Bureau de produire quelques titres pour les collèges communaux. Le ratio est estimé à 1 livre pour 4 élèves en moyenne, la situation étant quelque peu meilleure dans les écoles publiques.

- Un faible rendement pédagogique :

Les performances de l'enseignement secondaire traduisent un système peu efficace. Le taux de promotion interne est de 66% avec des taux de redoublement élevés, avoisinant les 20%.

Au niveau des évaluations externes notamment l'examen d'Etat, la moyenne nationale des notes se situe toujours en dessous de 50% pour toutes les sections. Il y a donc un problème réel de transmission-assimilation des programmes, inhérent à la sous-qualification des enseignants et aux conditions de travail.

#### **II.1.4. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Les diplômes délivrés par l'Université du BURUNDI et les Instituts qui lui sont rattachés vont de celui de Technicien Supérieur A<sub>1</sub> à celui de Spécialiste en Médecine en passant par la licence, la maîtrise, le DEA, l'Ingénieur Technicien. Les relations avec les universités étrangères permettent d'accéder à des diplômes de haut niveau.

La durée de formation varie de 3 à 7 ans (Médecine), car des formations de 3e cycle sont organisées sur place à l'Université du Burundi pour quelques filières.

Avec l'émergence de l'Enseignement Supérieur Privé, les filières de formation seront davantage diversifiées.

## **II.2. L'ENSEIGNEMENT NON FORMEL**

Très sélectif à sa naissance, le système scolaire n'a jamais réussi (le réussira-t-il?) à éradiquer l'analphabétisme. Au BURUNDI, le taux d'alphabétisation est de 35,3% en général et de 22,8% chez les femmes (UNESCO, 1998). Des disparités régionales s'observent ici aussi. Ce sont les provinces à faible taux de scolarisation qui accusent automatiquement un taux d'analphabétisme supérieur à la moyenne (BUBANZA, CANKUZO, RUTANA, RUYIGI, MUYINGA et KIRUNDO).

Au point de vue structurel, l'on peut distinguer les centres de formation suivants:

1. Le réseau des centres de formation aux métiers qui accueillent essentiellement des jeunes descolarisés de 15 ans et plus, et comprenant :
  - les Centres d'Enseignement des Métiers (CEM/69)
  - les Centres de Formation et de Perfectionnement Professionnel (CFPP) implantés déjà dans 3 provinces du pays (BUJUMBURA, BURURI, KIRUNDO).
  - Le Centre de Formation Artisanale (CFA) spécialisé au travail du rotin, du bambou et en ébénisterie.
  
2. Les centres d'alphabétisation publics fonctionnelle (267) organisés par le Service National d'Alphabétisation (SNA) et d'autres intervenants, notamment la Communauté des Eglises de Pentecôte (CEPBU) et d'autres associations et ONGs (MUTOYI) etc...

La formation vise l'amélioration du bien-être familial par l'acquisition des comportements positifs vis-à-vis des problèmes de la vie courante : eau, environnement, convivialité, santé reproductive, etc...
  
3. Les Centres "YAGA MUKAMA", organisés par le Bureau National d'Education Catholique (BNEC). Ils dispensent généralement aux enfants non scolarisés, une éducation de base et des enseignements religieux, deux jours par semaine et la formation dure 6 ans.

En 1999-2000, ces centres comptaient plus de 276.000 enfants.  
Les performances se sont révélées faibles et aujourd'hui les programmes sont révisés pour plus d'efficacité.  
Les contraintes de l'enseignement non formel tiennent en grande partie de la faiblesse de la motivation des bénéficiaires, de l'engagement politique, des personnels qualifiés et des programmes non adaptés aux besoins réels des adultes. De plus, les néo-alphabètes ne sont pas suffisamment soutenus pour leur insertion socio-professionnelle.

### **III. CADRE LOGIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION.**

Le plan d'action d'Education Pour Tous s'est conçu en harmonie avec les textes de référence dans la gestion et le pilotage du système éducatif national et d'autres programmes spécifiques d'éducation.

D'une part, le BURUNDI dispose d'un Plan d'Action Global d'Education (PAGE) 1997-2010, en cours d'exécution et des documents de politiques sectorielles des différents ministères impliqués dans le processus d'EPT ainsi que le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

D'autre part, le contenu du plan d'action vise la réalisation des objectifs fondamentaux de l'EPT définis par le Cadre d'Action de Dakar.

Dès lors, il est question d'ajustement par rapport à nos textes de référence et d'adaptation en donnant l'accent voulu aux domaines qui n'étaient pas suffisamment pris en compte en l'occurrence :

- la protection et le développement de la petite enfance
- l'accès à l'éducation de base des enfants vulnérables et/ou marginalisés
- la scolarisation des filles.

L'approche opérationnelle directe, consistant à identifier les défis majeurs à affronter pour la pleine réalisation des objectifs EPT a été privilégiée. Quatre (4) axes d'attaque ont ainsi été choisis et posent les défis d'élargir l'accès à l'éducation de base, d'assurer un enseignement de qualité à tous les enfants, de prendre en charge effectivement la protection et le développement du jeune enfant, et promouvoir l'approche d'éducation non formelle pour les jeunes adolescents et les adultes.

Les étapes principales de l'élaboration du Plan d'Action, sous tendues par le souci de transparence et de participation de tous les acteurs et partenaires se résument en :

- *Analyse et appropriation des objectifs fondamentaux EPT du Cadre d'Action de DAKAR*
- *Choix des thèmes stratégiques en harmonie avec les 6 objectifs EPT*
- *Etudes thématiques réalisées par le CN/EPT portant respectivement sur la faisabilité de la gratuité de l'enseignement primaire, l'identification des stéréotypes de genre dans l'environnement scolaire, les obstacles à la scolarisation des filles, et la scolarisation des enfants de l'ethnie minoritaire batwa.*
- *Elaboration du projet de plan d'action sur base des rapports des études thématiques*
- *Validation des projets de plan d'action en ateliers (2) regroupant tous les partenaires.*

Le plan d'Action porte sur les thèmes stratégiques adoptés et associés à chacun des 6 objectifs fondamentaux EPT du Cadre d'Action de DAKAR à savoir :

1. *Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés.*
2. *Faire en sorte que d'ici à 2015, tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en difficulté et ceux qui appartiennent à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit, de qualité et de suivre jusqu'à son terme.*
3. *Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.*
4. *Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes et notamment des femmes, d'ici à 2005 et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente.*
5. *Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite.*
6. *Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables - notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul, et les compétences indispensables dans la vie courante.*

## DEUXIEME PARTIE : ETAT DES LIEUX

### IV. DIAGNOSTIC THEMATIQUE

**Objectif 1** : *Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés.*

Dans cette perspective, la protection et le développement du jeune enfant devront effectivement être pris en charge au niveau de l'éducation préscolaire avec une implication accrue des structures communautaires.

La protection et l'éducation de la petite enfance datent de plusieurs années au Burundi. Néanmoins les problèmes sont encore nombreux notamment à cause de la guerre.

1. Alors que les performances atteintes dans la vaccination des enfants en 1991 – 1993 représentaient 85% pour le BCG, 76% pour la polio, 75% pour le DTC et 70% pour la rougeole, la crise de 1993 les a rabaisés respectivement à 73,4%, 64%, 63,3% et 56% entre 1993 et 2000;
2. L'enseignement préscolaire est organisé dans les centres urbains et semi-urbains et ce, sur la seule initiative des parents et d'autres promoteurs privés;
3. Les structures communautaires qui visent essentiellement les enfants les plus vulnérables et défavorisés comme les garderies communautaires et les cercles préscolaires sont encore à la phase pilote;
4. Seulement 1,5% des enfants de 3 à 6 ans ont bénéficié des programmes d'éveil de la petite enfance autour des années 1999 et 2000.

Les contraintes liées à l'organisation de ce type d'enseignement sont multiples.

On relève notamment:

- l'insuffisance des infrastructures d'accueil,
- l'insuffisance des moyens matériels et humains,
- le manque de statistiques permettant d'apprécier l'évolution des effectifs préscolaires,
- la faible part de l'Etat et des parents dans la gestion et l'organisation du système d'enseignement préscolaire;
- la qualité de formation des enseignants qui laisse à désirer,
- le manque de programme national formel des écoles maternelles,
- le manque de politique nationale de prise en charge intégrée de la petite enfance,
- le manque de supports didactiques pour les structures d'encadrement;
- la forte pression de la pauvreté sur les parents,

- l'isolement de l'expérience des garderies communautaires alors qu'elle devrait profiter aux autres,
- une certaine résistance à l'action d'encadrement et une faible capacité de pilotage.

Pour faire face durablement à ces contraintes, les axes stratégiques et les actions prioritaires ci-après seront développés.

*a. Protection et éducation de la Petite Enfance*

Le développement et l'amélioration, sous tous leurs aspects, de la protection et l'éveil de la petite enfance passeront par les axes stratégiques et les actions prioritaires suivants :

- 1) Evaluer les besoins et les actions prioritaires pour la protection et l'éducation du jeune enfant par la conception et la mise en oeuvre des études et la planification participative des actions prioritaires d'encadrement de la petite enfance.
- 2) Fixer et promouvoir les normes d'accès et d'organisation et de l'éveil de la petite enfance et d'autres instruments réglementaires nécessaires ainsi que la multiplication des structures coordonnées d'encadrement du jeune enfant.
- 3) Améliorer la qualité de l'éducation de la petite enfance par la conception d'un programme national d'éducation préscolaire, de la formation des ressources humaines et la production des matériels didactiques.
- 4) Développer et améliorer le partenariat pour la protection et l'éveil de la petite enfance par des campagnes de sensibilisation et de mobilisation de la population, des ONGs, des collectivités locales et des structures étatiques.

**Objectif 2 :** *Faire en sorte que d'ici à 2015, tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en difficulté et ceux qui appartiennent à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit, de qualité et de le suivre jusqu'à son terme.*

Les enfants en difficulté ont encore des problèmes d'accès à l'école. Pour cette catégorie d'enfants, on distingue plusieurs niveaux de sinistrés et dont très peu fréquentent l'école: enfants handicapés, orphelins, enfants séparés, enfants abandonnés, enfants de la rue, enfants indigents, enfants incarcérés, enfants déplacés ou réfugiés, enfants soldats, etc...



La situation de ces enfants sur le plan de la scolarisation se présente comme suit :

1. Seulement 6,8% d'orphelins, 17,8% d'indigents et 23,1% de handicapés fréquentent l'école;
2. Divers facteurs exacerbent cette situation: la pauvreté des familles, souvent trop nombreuses, la mésentente au sein de certaines familles, le manque d'emploi pour les parents, la disparition des parents à cause des maladies comme le SIDA ou encore à cause de la guerre;
3. Les interventions en faveur de ces enfants sont mal coordonnées;
4. les parents ne sont pas suffisamment informés ou sensibilisés sur les capacités que peuvent développer les enfants handicapés et les laissent à la maison. Ceux qui ont la chance d'aller à l'école, sont orientés en vrac dans des écoles professionnelles alors que 50% d'entre eux sont des handicapés moteurs plutôt plus aptes aux travaux de conception dans les bureaux;
5. Les écoles sont très éloignées des domiciles des enfants handicapés ;
6. L'organisation d'un enseignement spécial pour handicapés moteurs, sensoriels, mentaux... fait défaut.

L'accès de tous les enfants à l'école suppose beaucoup de préalables notamment des infrastructures d'accueil suffisantes et adéquates. Cette condition est également vraie pour la petite enfance, les jeunes et les adultes, pour l'éducation non formelle et l'alphabétisation des adultes.

Les écoles sont inégalement réparties à travers le pays. En outre, à considérer la population scolarisable, les provinces de BURURI et MWARO comptent respectivement une classe pour 54 et 71 enfants tandis que MUYINGA, BUBANZA et KARUZI comptent respectivement une classe pour 150, 145 et 138 enfants. Dix provinces sont en deçà de la moyenne nationale qui est de 99 enfants pour une classe.

Il s'agit de KIRUNDO, NGOZI, KAYANZA, CIBITOKÉ, RUTANA, MAKAMBA, RUYIGI, BUBANZA, MUYINGA et KARUSI.

Le pays compte 2670 collines de recensement et ne dispose que de 1706 écoles. C'est dire que environ 964 collines de recensement ne disposent pas d'écoles, soit 36% d'entre elles. Les raisons du manque d'infrastructures sont multiples :

- destruction ou détérioration des bâtiments dues à la crise
- fermeture prolongée de nombreuses écoles et centres des métiers à cause de l'insécurité ou du manque d'enseignants.
- Insuffisance des moyens financiers de l'Etat
- Retrait des bailleurs de fonds qui assistaient naguère le pays ou gel de la coopération suite à la guerre.

Même les bâtiments existant ne sont pas tous en bon état. Selon les rapports des directeurs provinciaux de l'enseignement sur l'état des infrastructures scolaires publiques en Octobre - Novembre 2001, 258 sont à réhabiliter et 157 sont à reconstruire totalement, tandis que 150 écoles sont sans latrines. L'équipement pose également problème : il y a des écoles où les élèves s'assoient par terre avec tous les inconvénients pour écrire et les risques de déformation de la colonne vertébrale. 1192 tableaux noirs sont à remplacer.

Afin d'arriver à l'inscription de tous les enfants en âge scolaire, les besoins sont encore énormes. En effet, selon les projections des besoins en salles et en enseignants, il apparaît que d'ici 2015, le BURUNDI aura à scolariser 2.075.793 enfants, à disponibiliser 27.677 salles de classe et 36.417 enseignants dont la masse salariale dépassera les 850 millions. Cela veut dire qu'il faut commencer à disponibiliser environ 100 écoles primaires de 12 classes chacune chaque année. L'Etat devrait donc investir annuellement au moins 5,4 milliards de nos francs rien que pour les infrastructures scolaires et la formation des enseignants.

Les projections des coûts des salles de classe et des enseignants tiennent compte du taux d'inflation, du taux de suppléance et des annales.

Afin de relever tous ces défis, l'éducation devra occuper une place privilégiée dans les priorités de l'Etat.

Cela va exiger une détermination et une volonté politique fermement affichée à tous les niveaux de gouvernement, et un partenariat engagé, franc et efficace avec ses partenaires.

**Objectif 3 : Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.**

Pour ce qui est des programmes, le constat général est le suivant :

- il n'existe pas de programme officiel de référence pour la petite enfance. Celui qui est utilisé dans les écoles situées dans les centres urbains ne fait pas mention des notions comme la protection, l'hygiène et la santé. L'expérience des garderies communautaires et des cercles préscolaires qui prennent en compte l'approche de développement intégré de la petite enfance n'est qu'embryonnaire.
- Pour l'école primaire, le dernier colloque national sur les programmes date de 1989 et lui assigne les mêmes missions que ceux de la réforme de 1973 : préparer le jeune écolier à l'enseignement secondaire en même temps qu'à son intégration dans son milieu socio-économique (rural).
- L'analyse de la grille horaire dégage deux constats majeurs : la grille consacre la suprématie de 4 disciplines principales que sont le français, le calcul, l'Etude du Milieu et le Kirundi qui accaparent 86,3% du temps scolaire les programmes correspondants sont trop vastes. Du coup, les autres matières sont considérées comme facultatives et sont donc escamotées. Il s'agit essentiellement des travaux pratiques

d'économie familiale, des travaux pratiques d'agriculture, l'expression plastique et musicale que normalement, assurent certaines compétences pratiques aux élèves.

Si l'on considère la moyenne mondiale qui est de 900 à 1000 heures par an à l'école, l'écolier burundaise bénéficie d'un temps scolaire insuffisant (585 heures) : conséquence de l'instauration de la double vacation des locaux et des maîtres et de la semaine de 5 jours (samedi chômé et payé).

- jusqu'en 4<sup>e</sup> année, la langue maternelle, le Kirundi est la langue d'enseignement pour toutes les matières. Le passage sans transition au français comme langue d'enseignement à partir de la 5<sup>e</sup> année pose des problèmes d'assimilation qui influent négativement sur le rendement au 3<sup>e</sup> degré (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année).
- le système éducatif burundais est très sélectif, caractérisé par un rendement interne faible, avec des taux de redoublement élevés et des taux d'abandon relativement importants.
- la déperdition scolaire constitue donc un point faible du système d'enseignement primaire et risque d'entraver la réalisation des objectifs EPT si des milliers d'enfants sont exclus par la sélection. Les principales causes qui doivent être maîtrisées sont les suivantes :
  - le manque de souplesse dans les programmes en terme de définition du seuil minimum d'acquisition,
  - les normes de réussite trop rigides (grande importance pondérale accordée au français et au maths pourtant réputés comme difficiles).
  - les besoins spécifiques de certains élèves faibles qui ne sont pas pris en compte ,
  - la pauvreté des parents incapables de supporter les charges de l'éducation de leurs enfants,
  - le concours national qui ne constitue pas une évaluation externe objective permettant d'apprécier le niveau d'assimilation des programmes.

Les programmes actuels de l'enseignement primaire, vieux de 12 ans, n'intègrent pas suffisamment les concepts et besoins des sociétés actuelles tels que le VIH/SIDA, la protection de l'environnement, les nouvelles technologies de la communication et de l'information, et autres compétences pour la vie.

Les mêmes programmes revêtent un caractère quelque peu exclusif par rapport aux enfants handicapés nécessitant une éducation spécialisée.

Il y a donc nécessité d'une refonte des curricula , qui sera soutenue par l'adaptation et la production de tous les auxiliaires pédagogiques et la formation des enseignants.

**Objectif 4 : *Améliorer de 50% les niveaux d’alphabétisation des adultes et notamment des femmes, d’ici à 2005 et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d’éducation de base et d’éducation permanente.***

Au Burundi, le système scolaire formel ne parvient pas à couvrir toutes les demandes sociales en matière d’offre d’éducation. Le système d’éducation non formelle doit dans ce contexte s’imposer comme alternative dans la politique d’éducation pour garantir à tous un accès à une indispensable éducation de base. Autrement, plus de 50% des enfants de 7 ans qui devraient entrer à l’école primaire et environ 90% de ceux qui quittent l’école sans terminer leur scolarité primaire seraient des laissés pour compte.

Le système d’enseignement non formel s’organise avec une réelle volonté du gouvernement depuis 1977. Il ne semble néanmoins pas encore susciter l’intérêt qu’il requiert pour jouer pleinement son rôle.

Les défis restent importants :

- Le taux d’analphabétisme reste très élevé et inégal entre les genres. Le taux moyen d’alphabétisation était de 37.37% en 1998 avec 48.32% pour les hommes et 27.23% pour les femmes.
- L’évolution du taux d’alphabétisation des plus de 15ans est restée trop lente passant de 35.67% en 1990 à 37.37% en 1998 selon les résultats des projections faites à partir des données réelles fournies par le Recensement Général de la Population et de l’Habitat de 1990. Ceci représente une évolution de 1.7% sur une période de huit ans.
- Les structures participant dans l’alphabétisation et l’éducation non formelle travaillent sans suffisamment de concertation et de coordination ; ce qui dilue considérablement les efforts consentis dans le domaine
- Les moyens budgétaires et humains consentis pour le secteur sont très faibles et ceci compromet le développement de l’alphabétisation en particulier et de l’ensemble de l’enseignement non formel en général
- La difficulté d’intégration des lauréats des Centres d’enseignement des métiers dans la vie socio-économique réduit l’engouement des jeunes vers ce secteur
- L’alphabétisation et l’enseignement non formel ne sont pas sentis comme une des priorités du gouvernement, la volonté politique si nécessaire pour le développement de ces domaines reste encore faible
- Les responsables administratifs locaux ne s’impliquent pas assez dans la sensibilisation des populations à la base en faveur des programmes d’alphabétisation
- L’insuffisance d’encadrement, l’éloignement des centres d’alphabétisation, le manque de compétences des alphabétiseurs, l’insuffisance du matériel d’apprentissage et la problématique du bénévolat induisent un faible taux d’adhésion et de participation de la population au programme d’alphabétisation
- L’insuffisance des activités de post-alphabétisation conduit largement à l’analphabétisme de retour.

En dépit des difficultés, le Burundi présente des atouts capables de concourir à la réussite de l'objectif poursuivi. L'implication d'un grand nombre d'associations sans but lucratif, d'ONG nationales et internationales œuvrant aux cotés du Gouvernement qui, à travers le Centre National d'Alphabétisation assure le rôle de planification et de coordination constitue un enjeu majeur pour organiser et exécuter le programme. Il faut que la volonté politique y soit pour consentir les moyens de la politique définie.

**Objectif 5 : *Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite.***

L'éducation des filles au Burundi se caractérise par des problèmes d'accès et de maintien à l'école, en même temps que de fortes disparités s'observent entre les sexes. Pour l'année 2000-2001 par exemple, l'écart entre les taux net d'accès s'élevait à 6.5% , celui des filles étant de 34.1% contre 40.6 % des garçons. L'écart persiste aussi au niveaux des taux brut de scolarisation. Pour la même année de référence, le taux brut de scolarisation des filles est de 59.9% contre 78.6% pour les garçons.

L'éducation des filles est en outre sujette à d'importantes variations régionales, certaines provinces du pays connaissant des taux brut de scolarisation très élevés là où d'autres par contre connaissent des taux brut de scolarisation très bas par rapport à la moyenne nationale de 69.2.% (année-scolaire 2000-2001). Sur ce plan, les provinces qui devraient bénéficier d'une attention particulière sont celles de Bubanza (38%), de Kirundo (39%), de Muyinga (41%), de Makamba (46%), de Karusi et de Ngozi . Un programme de promotion de l'Education des filles (AGGET) opère déjà dans ces provinces.

A l'origine des écarts observés se trouvent des facteurs d'ordre interne liés au système éducatif et à son environnement ainsi que des facteurs externes liés aux situations économiques, sociales et culturelles du milieu.

Sur le compte des facteurs internes il y a lieu de citer notamment :

- Les infrastructures souvent inadaptés au contexte naturel et qui ne tiennent pas toujours compte des besoins spécifiques des filles (psychologiques, d'intimité... )
- Les problèmes d'insécurité liés aux longues distances à parcourir entre l'école et le domicile
- Une réglementation régressive prévoyant souvent le renvoi des filles sans le droit de retour en classe en cas de grossesse.

Les facteurs externes incluent entre autres :

- Des frais de scolarisation trop lourds qui obligent les familles à opérer un choix souvent en défaveur de la fille
- Des coûts d'opportunité plus importants pour les filles que pour les garçons du fait de leur rôle prépondérant dans les activités économiques et domestiques de la famille
- Le scepticisme des parents quant aux bénéfices de la scolarisation des enfants en général et des filles en particulier.

Au vu de la situation l'éducation, des filles devrait s'inscrire sur l'agenda des urgences dans le cadre de la politique nationale d'éducation pour accroître leur accès à l'école, assurer leur maintien tout en améliorant leurs performances scolaires. La formulation d'une politique d'éducation des filles contribuera à réduire sensiblement ou à supprimer les écarts en défaveur de ces dernières.

**Objectif 6 : Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables - notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul, et les compétences indispensables dans la vie courante.**

## **6.1 La formation des formateurs**

### **6.1.1. Une insuffisance quantitative et une répartition inégale**

Au niveau de l'enseignement de base formel les statistiques scolaires(2001) font état d'un déficit de 157 enseignants alors qu'on observe en même temps une répartition inégale de ceux qui existent au sein des 18 provinces scolaires du pays. Certaines provinces comptent des effectifs excédentaires (Bururi, Makamba, Mwaro, Rumonge, Rutana et la Mairie de Bujumbura) là où les autres présentent une forte situation déficitaire(Bubanza, Bujumbura Rural, Cankuzo, Cibitoke, Gitega, Karusi, Kayanza, Kirundo, Muramvya, Muyinga, Ngozi et Ruyigi).

En plus de la répartition inégale des enseignants entre les provinces, les centres urbains et les régions qui en sont éloignées sont inégalement servies au sein de la même province scolaire.

Un grand nombre de facteurs comme l'inaccessibilité de certaines provinces scolaires consécutive au manque d'infrastructures, mais aussi les conditions de vie que manifestent l'une ou l'autre province, le manque de logement décent dans certaines localités du pays expliquent en grande partie la situation qui prévaut.

La crise socio-politique qui depuis 1993 frappe le Burundi constitue un autre facteur important à la base des déséquilibres observés entre les centres urbains et les régions éloignées de ces derniers à cause du climat d'incertitude et d'insécurité qu'elle entretient dans beaucoup de localités géographiquement enclavées ou éloignées des centres urbains ou de négoce.

#### 6.1.2 Une insuffisance de qualification

Le problème d'insuffisance des effectifs des enseignants reste en étroite relation avec celui de l'insuffisance de qualification qui caractérise une part importante du personnel enseignant. En effet, les enseignants non qualifiés ont été très souvent recrutés pour pouvoir combler l'insuffisance du personnel qualifié.

Les formations qualifiantes pour l'enseignement primaire burundais sont celles qui dispensent les cours à caractère pédagogique et qui aboutissent à des diplômes dits D7 et D6 qui correspondent respectivement à 8ans et 6ans de formation post-primaire avec de riches enseignements pédagogiques. Le diplôme D4 qui a été délivré par les écoles pédagogiques jusque vers les années 1980 est également pris en compte parmi les diplômes qui sanctionnent une formation qualifiante. Il correspond à 5ans post-primaire.

Par rapport à ces critères de qualification, les enseignants non qualifiés en cours de prestation sont de plusieurs ordres.

Il y en a :

- Qui ont fait un, deux jusqu'à six ans d'études d'enseignement général après le primaire sans aucune formation pédagogique ;
- Ceux qui ont bénéficié d'une formation technique ou professionnelle de quelques années post-primaire sans aucun enseignement à caractère pédagogique ;
- Ceux ayant bénéficié de très anciennes formations pédagogiques dispensées aux candidats n'ayant pas satisfait les quatre années d'études post-primaire.

Les enseignants non qualifiés représentent 18% de tous les enseignants du primaire au cours de l'année scolaire 1999-2000. Il y a lieu de déplorer le fait qu'ils ne répondent pas aux attentes du gouvernement quant à la qualité de leurs prestations. Ils ne maîtrisent pas convenablement la méthodologie appropriée pour l'enseignement à ce palier et ces lacunes gardent une incidence négative et profonde sur la formation des enfants à l'école.

## **6.2. Les manuels scolaires et les supports didactiques**

Les manuels scolaires de l'enseignement primaire, livre d'élève comme fichier du maître, sont conçus d'élaborer par le Bureau d'Education Rurale (BER) tandis que la production est assurée par la Régie de Production Pédagogique (RPP).

La destruction consécutive à la crise que connaît le pays ont exacerbé la carence en manuels scolaires et autres matériels didactiques. A ce jour on peut estimer que les fichiers du maître existent pour toutes les disciplines dans chaque école. Quant aux manuels d'élèves, alors que le ratio visé était de 1 livre pour 2 écoliers, la situation est telle que 4 à 8 écoliers partagent 1 livre, lorsqu'il existe !

Des disparités dans la distribution des manuels sont telles que les écoles des zones périphériques sont les plus démunies, contrairement à celles des zones urbaines, ou encore que seuls certains titres sont disponibles.

Avec la crise, la RPP n'a pas pu soutenir une production planifiée des manuels en fonction des besoins réels des écoliers.

Les sources de financement de la RPP proviennent essentiellement des appuis extérieurs pour plus de 40%, des travaux effectués pour les tiers ( $\pm 30\%$ ) ainsi que de la contribution des parents qui représente plus de 20%.

L'amélioration du niveau de couverture du livre scolaire dans les écoles primaires passera par un renforcement conséquent des capacités de production de la RPP.

En effet, la Régie ne peut maintenir son rythme actuel de production nettement faible de  $\pm 200.000$  livres par an dans la perspective de la réalisation de l'objectif de l'EPT.

Si, à l'horizon 2015 les effectifs projetés atteignent 2.075.793 écoliers, il y a plus de 1,2 millions d'enfants supplémentaires à scolariser.

En maintenant le ratio de 1 livre pour 2, il faudra alors produire environ 6 millions de livres, soit en moyenne 380.000 livres par an, à raison de 5 titres pour le livre d'élèves et 7 titres pour le livre du maître.

La RPP devra donc au moins doubler son rythme de production actuel, ce qui va occasionner un accroissement proportionnel des dépenses. Le coût estimé de production s'élève en effet à 14.632.780.920FBu. Il faut donc que dès maintenant la RPP bénéficie d'une attention prioritaire eu égard à l'importance du livre dans le processus d'apprentissage.

Quant aux autres supports didactiques imprimés ou non imprimés, un effort particulier devra également être consenti pour réduire le déficit que connaissent les écoles primaires. Les cartes géographiques et autres planches murales, le matériel de traçage ou de mesure, sont des auxiliaires dont on ne peut se passer pour développer les compétences nécessaires chez les écoliers.



## **7. Le financement de l'éducation**

Il est aujourd'hui assuré par l'Etat et les bailleurs de fonds extérieurs ainsi que par les collectivités locales, les confessions religieuses, les ONGs locales et les parents. Le Gouvernement consacre actuellement environ 15% du Budget National au secteur de l'Education. Le budget ordinaire affecté à ce secteur est distribué à peu près comme suit sur trois paliers de l'enseignement :

- 40% pour l'Enseignement de base;
- 30,6% pour l'enseignement secondaire général, pédagogique, communal et technique
- 29,4% pour l'enseignement supérieur.

Ces dépenses qui représentaient 25% dans les années 1980 tendent à la baisse depuis 1990 et se rapprochent un peu moins de 15% aujourd'hui.

Les salaires du personnel absorbent à eux seuls plus ou moins 95% des dépenses de fonctionnement de base. Peu ou presque pas de moyens sont consacrés à l'achat de l'équipement et du matériel scolaire.

La contribution des parents au financement de l'enseignement primaire (1500F/enfant) représente environ 5% des dépenses totales. Les dépenses pédagogiques courantes sont couvertes, grâce à cette contribution qui intervient également dans la production des livres scolaires. En outre cette même contribution assure le fonctionnement des administrations de l'enseignement primaire pour lesquelles l'Etat ne concède plus de budget de fonctionnement. Dans la perspective de l'instauration de la gratuité de l'enseignement, des mécanismes supplétifs efficaces pour garantir le fonctionnement de ces institutions doivent être mis en place.

Suite à la persistance de la crise, les revenus des parents ont fortement diminué et leur participation au fonctionnement des écoles a chuté.

L'aide extérieure au secteur de l'Education s'est amenuisée. Alors qu'elle représente 13,4% du total des aides en 1990, sa part est retombée à 1,2 seulement en 1998. Plus de 78% de l'aide à l'éducation de 1990 à 1998 était octroyée sous forme de coopération technique. Seulement 21,8% finançait l'investissement. L'enseignement supérieur absorbait près de 44% de cette aide alors que l'enseignement de base n'en recevait que 1,3%.

L'analyse des budgets d'investissement alloués au secteur de l'éducation révèle que ceux-ci représentent en moyenne chaque année 4% du total du budget d'investissement. Ce budget est utilisé pour financer l'équipement des écoles secondaires générales et techniques et de l'université, l'achat du matériel didactique et le financement des contreparties nationales au financement extérieur.

Depuis quelques années, l'enseignement de base affiche un accroissement des financements extérieurs qui se traduit par les diverses interventions dans la réhabilitation et la reconstruction des infrastructures très budgétivores.

## TROISIEME PARTIE : PLAN D'ACTION

### V.1. INTRODUCTION

De par l'étendue du champs qu'il doit couvrir eu égard aux 6 objectifs fondamentaux EPT, le plan d'action EPT est obligatoirement multidirectionnel et pluridisciplinaire.

A ce titre, le plan d'action national EPT va se déployer sur les 7 axes prioritaires ci-après :

- En rapport avec l'offre de l'accès équitable de tous les enfants à l'éducation y compris les filles (objectifs EPT n°1,2..)
  - Protection et éveil de la petite enfance ;
  - Protection et éducation des enfants vulnérables et défavorisés ;
  - Promotion des infrastructures de l'éducation de base ;
  
- En rapport avec l'offre d'une éducation de qualité à tous les enfants (objectifs EPT n°3, 6) ;
  - Les programmes de l'Enseignement primaire ;
  - La formation des formateurs ;
  - Les manuels scolaires
  
- En rapport avec la réduction de la disparité liées au genre dans l'éducation de base (objectif EPT n°3,4,5)
  - La promotion de l'éducation des filles ;
  - L'éducation non formelle, tenant compte des besoins de formation des adolescents aux métiers et à l'alphabétisation des adultes.

## **V.2. DEVELOPPEMENT THEMATIQUE**

### **1. La Protection et l'éveil de la petite enfance**

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Stratégies</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Délais d'exécution</b>	<b>Partenaires clés</b>	<b>Coûts en milliards de FBu</b>
1. Développer et améliorer le partenariat pour la protection et l'éveil de la petite enfance.	1. Améliorer les compétences des partenaires de l'éducation de la petite enfance.	1. Identifier les besoins relatifs à la protection et l'éveil de la petite enfance et entreprendre des actions de formation des différents partenaires.	1. Organiser une enquête sur les prestations des enseignants, des encadreurs, des animateurs, des parents et des cadres intervenant dans le domaine de la petite enfance.	Situation actuelle sur les prestations des enseignants, des encadreurs, des animateurs, des parents et des cadres intervenants dans le domaine de la petite enfance.	2004	Ministère de l'Education Nationale: Administrtrion Centrale et structures administratives à la base	0,06
			2. Former les cadres (Ministère de l'Education Nationale, BER, ASB, TWITEZIMBERE et autres promoteurs) à la psychologie et à la pédagogie de la petite enfance.	Cadres (Ministère de l'Education Nationale, BER, ASB, TWITEZIMBERE et autres promoteurs formés.	2004	* Bureaux pédagogiques (BER, BEPES) *Ministères sociaux.	0,1
			3. Organiser des formations générales, spécifiques et thématiques des intervenants de terrain dans les structures d'encadrement du jeune enfant organisé.	Formation générale, spécifique et thématique des intervenants de terrain dans les structures d'encadrement du jeune enfant.	2004 - 2006	* Bureaux pédagogiques (BER, BEPES) * Ministères sociaux	0,1
			4. Introduire dans la formation initial des enseignants la pédagogie de la petite enfance.	Enseignement du cours de psychologie et de pédagogie du jeune enfant dans les lycées Pédagogiques et les Ecoles Normales organisé et dispensé.	2004	Bureaux pédagogiques	0,5

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Stratégies	Actions à mener	Résultats attendus	Délais d'exécution	Partenaires clés	Coûts en milliards de FBu
	2. Mobiliser les partenaires de l'éducation de la petite enfance.	1 Mener des actions de sensibilisation auprès des partenaires éducatifs intéressés.	1. Sensibiliser les partenaires éducatifs sur les besoins et le bien-fondé de l'éducation du jeune enfant.	Partenaires éducatifs sensibilisés sur les besoins et le bien-fondé de l'éducation du jeune enfant.	2004 - 2005	Ministère de l'Education Nationale: Administration Centrale * Le pouvoir public	0,7
			2. Sensibiliser les parents, les communautés et les collectivités locales sur leur rôle dans la prise en charge des structures d'encadrement de la petite enfance.	Parents, communautés et collectivités locales sensibilisés sur leur rôle dans la prise en charge des structures d'encadrement de la petite enfance.	2003 - 2015	*Ministère de l'Education Nationale: Administration Centrale * <i>Les pouvoirs publics</i>	0,7
			3. Sensibiliser les décideurs et la société civile sur le développement du jeune enfant.	Décideurs et société civile sensibilisés sur le développement du jeune enfant.	2003 - 2004	*Ministère de l'Education Nationale: Administration Centrale * Le pouvoir public	0,3
2. Développer et améliorer la qualité de la prise en charge de la petite enfance	1. Maîtriser les besoins et les indicateurs d'éveil de la petite enfance.	1. Identifier les besoins et les indicateurs d'éveil de la petite enfance à travers une étude sur l'encadrement du jeune enfant.	1. Organiser une étude sur, les infrastructures, les équipements et les matériels éducatifs pour le développement du jeune enfant.	Situation actuelle sur, les infrastructures, les équipements et les matériels éducatifs utilisés pour le développement du jeune enfant maîtrisée.	2003 - 2004	*Ministère de l'Education Nationale: Administration Centrale, Structures administratives à la base.	0,06

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Stratégies	Actions à mener	Résultats attendus	Délais d'exécution	Partenaires clés	Coûts en milliards de FBu
			2.Organiser une enquête sur les besoins prioritaires de développement harmonieux du jeune enfant.	Rapport sur les besoins prioritaires de développement harmonieux du jeune enfant.	2003	*Collectivités locales *Confessions religieuses *Parrains EPT * Gouvernement	0,06
			3. Organiser un colloque sur le développement intégré du jeune enfant	Recommandations de tous les partenaires éducatifs sur le développement intégré du jeune enfant	2004	*Collectivités locales *Confessions religieuses *Parrains EPT * Gouvernement	0,01
			4. Organiser une étude de faisabilité de l'accroissement du taux d'encadrement à 50%.	Document d'analyse de faisabilité de l'accroissement du taux d'encadrement à 50%.	2004 - 2005	*Collectivités locales *Confessions religieuses *Parrains EPT * Gouvernement	0,1
	2. Accroître le réseau des structures de protection et d'éveil de la petite enfance	1.Créer un environnement favorable à la protection et l'éveil de la petite enfance.	1. Créer et encadrer une école maternelle publique modèle dans chaque colline de recensement.	Création et encadrement d'une école maternelle publique modèle dans chaque colline de recensement	2004 - 2010	*Collectivités locales *Confessions religieuses *Parrains EPT * Gouvernement	0,5
			2. Etendre progressivement sur toutes les collines de recensement les garderies communautaires et cercles préscolaires	Implantation progressive sur toutes les collines de recensement des garderies communautaires et cercles préscolaires.	2004 - 2010	*Collectivités locales *Confessions religieuses *Parrains EPT * Gouvernement	0,5

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Stratégies</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Délais d'exécution</b>	<b>Partenaires clés</b>	<b>Coûts en milliards de FBu</b>
3. Améliorer de 50% les niveaux de protection et d'éveil de la petite enfance.	1. Fixer les normes d'accès et d'organisation de l'encadrement du jeune enfant.	1. Mettre en place une législation et un programme intégré de référence d'encadrement du jeune enfant.	1. Evaluer les structures actuelles d'encadrement de la petite enfance.	Situation actualisée de l'encadrement de la petite enfance	2004	*Le Gouvernement *Parrains EPT	0,06
			2. Elaborer une politique intégrée de prise en charge de la petite enfance.	Politique intégrée de l'éducation de la petite enfance	2004	*Tous les partenaires éducatifs	0,06
			3. Elaborer un programme intégré de référence d'encadrement du jeune enfant.	Programme intégré de référence d'encadrement du jeune enfant	2004	*Tous les partenaires éducatifs	0,06

## **2. La protection et l'éducation des enfants vulnérables et défavorisés**

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Stratégies</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Délais d'exécution</b>	<b>Partenaires clés</b>	<b>Coûts en milliards de FBu</b>
1. Assurer la protection et l'éducation de base à tous les enfants vulnérables et défavorisés	1. Assurer la protection sociale, légale, matérielle et psychologique des enfants vulnérables et défavorisés	1. Identifier tous les enfants vulnérables et défavorisés et les causes de leur non scolarisation.	1. Identifier tous les enfants vulnérables et défavorisés en âge scolaire et non scolarisés	Le nombre des enfants vulnérables et défavorisés non scolarisés est connu.	2004	Administration territoriale Communautés locales : MASPF, UNICEF, MDPHIRAN, ONG	0,03
		2. Assurer un encadrement efficace des enfants vulnérables et défavorisés.	1. Déterminer les causes de non scolarisation des enfants vulnérables et défavorisés et identifier leurs besoins.	Les causes de la non scolarisation des enfants vulnérables et défavorisés sont cataloguées et leurs besoins identifiés.	2004	*Administration territoriale *Communautés locales : *MASPF, *UNICEF, *MDPHIRAN, ONG	0,01
		2. Garantir un toit familial aux enfants vulnérables et défavorisés non protégés.	2. Garantir un toit familial aux enfants vulnérables et défavorisés non protégés.	Les enfants vulnérables et défavorisés non protégés sont placés sous un toit familial.	2004 - 2015	*Administration territoriale *Communautés locales : MASPF, UNICEF, MDPHIRAN, ONG	0,24
		3. Organiser les communautés pour la lutte contre la pauvreté en ciblant les plus pauvres.	3. Organiser les communautés pour la lutte contre la pauvreté en ciblant les plus pauvres.	Les familles pauvres se prennent en charge.	2004 - 2015	*Projets de développement *Administration territoriale *M. 3R *MASFP *ONGS	0,09

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Stratégies	Actions à mener	Résultats attendus	Délais d'exécution	Partenaires clés	Coûts en milliards de FBu
			4. Organisation des cours de rééducation et de resocialisation des enfants vulnérables et défavorisés	Les enfants vulnérables et défavorisés sont rééduqués	2004 - 2015	MASPF, ONG, TPO, Mineduc, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education	3
			5. Assurer la protection des biens successoraux des orphelins.	Les biens successoraux des orphelins sont protégés	2004 - 2015	Administration locale, MDPHRIRAN, UNICEF, MASPF	0,5
	2.Promouvoir l'enseignement des enfants vulnérables et défavorisés ne pouvant plus réintégrer le système formel.	2.Entreprendre des actions de formation envers les enfants vulnérables et défavorisés.	1. Organiser un système de rattrapage pour les enfants vulnérables et défavorisés ayant interrompu ou raté leur scolarisation	Les enfants vulnérables et défavorisés déscolarisés rattrapent leur retard	2004 - 2015	MEN, MASPF, Parrains EPT	3
			2. Organiser la formation professionnelle et l'enseignement des métiers pour tous les enfants vulnérables et défavorisés de plus de 14 ans et absents du système formel.	Tous les enfants vulnérables et défavorisés de plus de 14 ans absents du système formel reçoivent une formation professionnelle ou apprennent un métier.	2004 - 2015	Minéduc, Ministère de la Jeunesse, du Sport et de la Culture et de l'Enseignement des Métiers.	3,3
2.Augmenter progressivement la capacité d'accueil pour atteindre la scolarisation et l'éducation de base pour tous les enfants vulnérables et défavorisés.	1. Faciliter l'accès des enfants handicapés à l'enseignement de base.	1.Créer un environnement scolaire favorable aux handicapés.	1. Elaborer un programme national professionnel de référence.	Programme national professionnel de référence disponible et une cellule y afférente mise en place.	2004	*Ministère de la Jeunesse, du Sport et de la Culture et de l'Enseignement des Métiers. *MASPF	0,2



<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Stratégies</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Délais d'exécution</b>	<b>Partenaires clés</b>	<b>Coûts en milliards de FBu</b>	
		2.Entreprendre des activités de formation des enfants handicapés.	2. Assurer l'internat pour les enfants handicapés nécessiteux	Les enfants handicapés nécessiteux ont un internat	2004 - 2015	*Ministère de l'Education Nationale *Handicap International *Ministère du Plan *Ministère des Finances	3	
			3. Adapter les informations, les équipements et le matériel scolaires aux handicapés.	Les infrastructures, les équipements et le matériel scolaires adaptés aux handicapés.	2004 - 2015	*Ministère des T.P. *Min. des Finances *Minéduc *Handicap International *Ministère du Plan *Collectivités locales *Confessions religieuses *Le pouvoir public *Parrains EPT	3	
				4. Former les enseignants sur la méthode "braille" et des sourds-muets.	Enseignants formés en méthode "braille" et des sourds-muets.	2005	*Minéduc *Handicap International	0,05
				5.Organiser une formation professionnelle adaptée aux enfants handicapés.	Enfants handicapés ayant reçu une formation professionnelle.	2004 - 2015	*Minéduc *Min. Jeunesse *Handicap International *MASPF	3

### **3. Promotion des infrastructures de l'éducation de base**

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Stratégies</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Délais d'exécution</b>	<b>Partenaires clés</b>	<b>Coûts en milliards de FBu</b>
1. Augmenter progressivement la capacité d'accueil et atteindre la scolarisation universelle de base pour tous.	1.Reconstruire et réhabiliter les écoles vétustes et détruites et les équiper.	1. Réhabiliter, construire et équiper les écoles nécessiteuses.	Réhabiliter et équiper les infrastructures vétustes et détruites.	80 écoles construites	2003 - 2004	Cure  Collectivités Parrains EPT	6
	2.Permettre à 250.000 enfants d'être scolarisés.	2. Construire et équiper les nouvelles infrastructures.	Construire et équiper 3.185 salles (classes et homes pour enseignants)	480 écoles construites 50 homes	2004 - 2006	Parrains EPT Collectivités	19,8
	3.Permettre à 300.000 enfants d'être scolarisés.		Construire et équiper 4.805 salles(classes et homes pour enseignants)	750 écoles construites 50 homes	2006 - 2010	Parrains EPT	28,8
	4. Permettre à 500.000 enfants d'être scolarisés.		Construire et équiper 8.700 salles (classes et homes pour enseignants)	1.400 écoles construites 50 homes	2011 - 2015	Parrains EPT Collectivités	52,2

#### 4. Les Programmes de l'Enseignement Primaire formel

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Stratégies	Actions à mener	Résultats attendus	Délais d'exécution	Partenaires clés	Coûts en milliards de FBu
1. Offrir à tous les enfants un enseignement de qualité	1. Produire les curricula intégrés pour mieux préparer l'enfant à affronter la vie	1. Former les concepteurs des programmes, élaborer les programmes en y intégrant les life skills.	1. Organiser une session de formation en techniques d'intégration des life skills.	Techniques d'intégration maîtrisées.	2003	Parrains EPT Gouvernement	0,005
			2. Organiser une session de formation en techniques d'élaboration des manuels scolaires.	Concepteurs de programmes formés en techniques d'élaboration des manuels scolaires.	2003	Parrains EPT Gouvernement	0,005
2. Améliorer les conditions d'exécution des programmes d'enseignement.	1. Adapter le volume matière au temps scolaire	1. Etablir une grille horaire adaptée.	1. Revoir la grille horaire et déterminer une autre adaptée au temps scolaire.	Une nouvelle grille horaire disponible et adaptée au temps scolaire.	2003	Gouvernement Parrains EPT	-
3. Permettre à tous les enfants de suivre l'enseignement primaire jusqu'à son terme.	Réduire le taux d'abandons scolaires.	1. Assurer la gratuité de l'enseignement de base et évaluer les apprentissages.	1. Réaliser une étude de faisabilité de la gratuité de l'enseignement de base.	Document sur la faisabilité de la gratuité de l'enseignement de base disponible.	2003	-Gouvernement du Burundi -Parrains EPT	0,15
			2. Supprimer les frais scolaires directs.	*Gratuité de l'enseignement réalisé *Taux d'abandon réduit	2004 - 2015	-Gouvernement du Burundi -Parrains EPT	-

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Stratégies</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Délais d'exécution</b>	<b>Partenaires clés</b>	<b>Coûts en milliards de FBu</b>
			3. Evaluer les acquis scolaires en fin de cycle primaire.	Régularisation effectuées en fonction du niveau de maîtrise des acquis scolaires	2003 - 2015	Ministère de l'Education Nationale	0,05
			4. Revoir les normes d'évaluation et les critères de réussite.	Normes d'évaluation et critères de réussite adaptés	2003	Ministère de l'Education Nationale	0,05

## 5. L'éducation non formelle.

### 5.1. De l'alphabétisation des adultes

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Stratégies	Actions à mener	Résultats attendus	Délais d'exécution	Partenaires clés	Coûts en milliards de FBu
1. Réduire le taux d'analphabétisme des adultes et notamment des femmes de 61% à 30% d'ici l'an 2015.	1. Mobiliser les partenaires de l'alphabétisation	1. Mener les actions de sensibilisation auprès des partenaires intéressés.	1. Sensibiliser l'administration locale, les collectivités, la société civile, les confessions religieuses et les bailleurs de fonds sur l'adhésion à l'alphabétisation des adultes.	Administration locale, collectivités, société civile, confessions religieuses et bailleurs de fonds sensibilisés sur l'adhésion à l'alphabétisation des adultes	2004	* Gouvernement * CNA	0,06
	2. Disponibiliser un centre d'alphabétisation public par commune.	Réhabiliter et construire les CAP.	1. Réhabiliter les 31 CAP existants	31 CAP existants réhabilités	2004 - 2015	*CNA *Partenaires	0,085
			2. Construire 86 CAP dans les communes qui n'en disposent pas.	86 CAP construits dans les communes qui n'en disposent pas.	2004 - 2015	*Gouvernement *Population *Partenaires *Parrains EPT	0,155
	3. Assurer la formation de 300 facilitateurs des cours d'alphabétisation par an.	Mener les actions de formation.	1. Former 300 facilitateurs des cours d'alphabétisation par an.	300 facilitateurs des cours d'alphabétisation formés par an.	2004 - 2015	*CNA *Parrains EPT *Partenaires	0,18

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Stratégies</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Délais d'exécution</b>	<b>Partenaires clés</b>	<b>Coûts en milliards de FBu</b>
	1. Augmenter de 4% par an le nombre d'adultes alphabétisés; soit 1,7% pour les hommes et 2,4% pour les femmes.	1. Encadrer les analphabètes, produire le matériel didactique et procéder à l'évaluation.	1. Inscrire 148.800 analphabètes dans différents centres d'alphabétisation par an à travers le pays.	14.800 analphabètes inscrits annuellement dans les différents centres d'alphabétisation.	Juillet – décembre de chaque année	*CNA *Parrains EPT *Partenaires	0,03
2. Reproduire et distribuer 74.000 livrets pour alphabétisants par an.			74.400 livrets reproduits et distribués aux alphabétisants par an.	2004 - 2015	*CNA *Parrains EPT	0,015	
3. Reproduire et distribuer 29.760 livrets pour les facilitateurs (soit un livret par facilitateur par an tous les 5 ans)			29.760 livrets produits et distribués aux facilitateurs.	2004 - 2015	*CNA *Parrains EPT	0,5	
4. Reproduire et distribuer des planches à images			Reproduire et distribuer des planches à images.	2004 - 2015	*CNA *Parrains EPT	0,15	
5. Suivre, encadrer et évaluer les actions d'alphabétisation en cours.			Etat d'exécution des activités connu et ajustement proposé en cas de besoin.	2004 - 2015	*CNA *Admin. locale *Partenaires *Parrains EPT		

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Stratégies</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Délais d'exécution</b>	<b>Partenaires clés</b>	<b>Coûts en milliards de FBu</b>
2.Assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente.	1.Permettre aux 4% d'adultes alphabétisés par an de disposer d'un matériel adéquat de lecture.	1.Produire les supports didactiques pour alphabétiseurs et les manuels de post-alphabétisation.  2.Encadrer les néo-alphabètes.	1.Acheter et distribuer les supports didactiques: * 6.000 tableaux *42.000 boîtes de craies *180.000 cahiers pour les facilitateurs *360.000 stylos à billes.	Supports didactiques achetés et distribués: *6.000 tableaux *42.000 boîtes de craies *180.000 cahiers pour les facilitateurs *360.000 stylos à billes.	2004 - 2015	*CNA *Parrains EPT	5
			2. Former les rédacteurs des manuels de post-alphabétisation (4sessions sur des thèmes différents)	Rédacteurs des manuels de post-alphabétisation formés en technique de production des manuels et autres supports didactiques.	2004 - 2008	Parrains  EPT	3
			3.Mener une enquête socio-économique en vue de trouver les thèmes des livrets qui tiennent compte des besoins et des préoccupations des bénéficiaires (2 enquêtes)	Besoins et préoccupations des bénéficiaires identifiés en vue d'une déduction des thèmes des livrets à leur produire.	2004 - 2015	*CNA *Parrains EPT	0,01

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Stratégies</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Délais d'exécution</b>	<b>Partenaires clés</b>	<b>Coûts en milliards de FBu</b>
			4. Elaborer et produire des livrets pour post - alphabétisation	Livrets pour post-alphabétisation produits	2004 - 2015	*CNA  *Parrains EPT	0,25
			5. Implanter les bibliothèques rurales dans toutes les communes	Bibliothèques rurales implantées dans toutes les communes.	2004	*Administration locale *CNA  *Parrains EPT	0,2
			6. Doter une mini-imprimerie au SNA	Le SNA autonomisé par la dotation de la mini-imprimerie	2005 - 2015	*Parrains EPT *Partenaires	0,52
			7. Disonibiliser les journaux et les livrets de lecture	Journaux et livrets de lecture pour néo-alphabètes disponibles	2004 - 2015	*CNA  *Parrains EPT	0,084
			8. Inciter les néo-analphabètes à se regrouper en association de production	Association de production des néo-analphabètes mises sur pied	2004 - 2015	*CNA  *Parrains EPT	1



### 5.3.2. Prise en charge des jeunes descolarisés et non scolarisés : l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Stratégies	Actions à mener	Résultats attendus	Délais d'exécution	Partenaires clés	Coûts en milliards de FBu
1. Permettre à la jeunesse descolarisée et non scolarisée d'apprendre un métier et de s'insérer dans le circuit économique	1. Redynamiser l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle	1. 1. Mettre en place un réseau de CEM et CEEP adapté au contexte socio-économique de chaque région et aux besoins des bénéficiaires par des études appropriées	1. Réviser les programmes de formation	- Le secteur de l'enseignement des métiers redynamisé - De nombreux jeunes formés aux métiers et insérés économiquement. - l'exode rural est freiné. - Le développement du monde rural par la création des emplois sur place.	2003 - 2015	*Collectivités locales *ONG *Associations des Employeurs du BURUNDI *La CCIB *Confessions religieuses	0,07
			2. Former les encadreurs des CEM et de la formation professionnelle en nombre et quantité suffisant.	Une formation de qualité.	2003 - 2015	*SNA *Parrains EPT	0,1
			3. Organiser périodiquement des séminaires et des stages de perfectionnement pour le personnel en place.	Le personnel en place est perfectionné	2003 - 2015	*SNA *Parrains EPT	0,1
	2. Renforcer le système de formation et les structures d'appui.	1. Créer une structure de concertation tripartite regroupant les formateurs, employés et bénéficiaires.	1. Mise en place du Conseil National des Métiers.	L'adéquation formation-emploi maîtrisée.	2003 - 2015	SNA Partenaires Parrains EPT Association des employeurs du BURUNDI La CCIB	0,03

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Stratégies	Actions à mener	Résultats attendus	Délais d'exécution	Partenaires clés	Coûts en milliards de FBu
			2. Créer une chambre des métiers.	Existence d'une chambre des métiers. La promotion des métiers dans leur diversité.	2003 - 2015	*CNA *Partenaires *Parrains EPT *Association des employeurs du Burundi *La CCIB	0,075
	3. Créer et renforcer la structure de planification de l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle	1. Associer étroitement le Monde du Travail aux actions de formation.	1. Instauration d'un système système de prise en charge et le financement des actions de formation par les entreprises.	Renforcement de capacité de formation professionnelle.	2003 - 2015	*Gouvernement du BURUNDI *Parrains EPT *Association des Employeurs et Entreprises.	3,9
2. Renforcer la structure d'ingénierie par la création du CNPP			Existence du CNPP	2003 - 2015	*Gouvernement *Parrains EPT	40	
3. Réhabiliter les CEM non fonctionnels			Le réseau des CEM renforcé	2003 - 2015	*Parrains EPT	0,1	
	4. Former les rapatriés et les démobilisés	1. Assurer la formation et l'encadrement des rapatriés et des mobilisés.	1. Recenser les rapatriés et les démobilisés ainsi que leurs besoins	Nombre et besoins des rapatriés et des démobilisés connus	2003 - 2015	*Gouvernement *Adm. locale *Parrains EPT *Secrétariat Exécutif du D.D.R.R.	0,1

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Stratégies</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Délais d'exécution</b>	<b>Partenaires clés</b>	<b>Coûts en milliards de FBu</b>
			2. Organiser des formations pratiques de courte durée à l'intention des rapatriés et des démobilisés	Rapatriés et démobilisés ayant bénéficié d'une formation pratique de courte durée	2003 - 2015	* Gouvernement *SNA *Parrains EPT *S.E.D.D.R.R.	0,1
			3. Organiser la réinsertion socio-économique des rapatriés et des démobilisés	Rapatriés et démobilisés réinsérés socialement et économiquement	2003 - 2015	*Parrains EPT *S.E. D.D.R.R.	0,1

## 6. Promotion de l'éducation des filles au Burundi.

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Stratégies	Actions à mener	Résultats attendus	Délais d'exécution	Partenaires clés	Coûts en milliards de FBu
1. Formuler des politiques en faveur de l'éducation des filles en vue d'accroître leur accès et leur maintien à l'école	1. Accroître l'accès des filles à l'école	1.Mener des actions de sensibilisation et élaborer une politique de la scolarisation des filles.	1. Intensifier des campagnes de sensibilisation pour la scolarisation universelle	Inscription accrue des filles à l'école	2003 - 2005	*Minéduc *Parrains EPT *Administration locale	0,05
			2. Elaborer une politique de scolarisation des filles	Politique de scolarisation des filles claire élaborée et appliquée	2003 - 2015	*Minéduc	0,005
	2. Assurer le maintien des filles à l'école d'une part et améliorer leurs performances d'autre part.	1.Apporter une assistance et une émulation aux filles scolarisées. 2.Mener des actions de plaidoyer pour revoir la rigidité du règlement scolaire envers les filles	1. Assister financièrement les filles scolarisés en difficultés.	Filles scolarisées motivées	2003 - 2015	*Minéduc *Parrains EPT *Administration locale	3
			2.Attribuer des prix et des certificats de mérite aux filles qui ont de meilleurs résultats.	Peformances scolaires des filles améliorées	2003 - 2015	*Minéduc *Parrains EPT *Administration locale	2

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Stratégies</b>	<b>Actions à mener</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Délais d'exécution</b>	<b>Partenaires clés</b>	<b>Coûts en milliards de FBu</b>
2. Mener un plaidoyer sur les bénéfices de l'éducation des filles	1. Mener des activités conjointes avec les autres partenaires intéressés pour la promotion de l'éducation des filles.	Sensibiliser tous les partenaires en mettant à profit tous les médias.	1. Organiser une sensibilisation par une approche multi-média notamment sur les dangers du VIH/SIDA et des grossesses non désirées.	Prise de conscience des parents et de la communauté du bien-fondé de la scolarisation des filles.	2004 - 2015	*Gouvernement *Minédu	0,015
			2. Instituer une journée nationale de la scolarisation des filles.	Institution de la journée nationale de la scolarisation des filles	2003	* Gouvernement du BURUNDI	-
			3.Sensibiliser tous les partenaires à inscrire dans leurs priorités la promotion de la scolarisation des filles.	Partenaires sensibilisés sur la promotion de la scolarisation des filles	2003 - 2015	*Admin. locale *Minédu *Parrains EPT	0,05
3. Renforcer le partenariat avec les ONGS, les organismes internationaux, les parents et les collectivités.	1.Sensibiliser les parents et la communauté pour un engagement actif à l'éducation des filles.	Mener des actions de mobilisation de ressources.	Chercher des financements en vue de promouvoir la scolarisation des filles.	Financement mobilisé pour la promotion de la scolarisation des filles.	2003- 2015	*MEN *Collectivités locales *Administration *Confessions religieuses *Parrains EPT	0,05

## 7. La Formation des formateurs

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Stratégies	Actions à mener	Résultats attendus	Délais d'exécution	Partenaires clés	Coûts en milliards de FBu
1.Produire et maintenir dans la fonction des enseignants qualifiés et en nombre suffisant	1. Atteindre d'ici l'an 2015 la ratio de 50 élèves par enseignant	1.Instaurer des mécanismes d'intéressement des futurs enseignants	1.Mener des campagnes intensives de sensibilisation dans les collèges du pays.		2004 - 2008	*Comité *National *EPT	0,04
				Meilleurs candidats orientés vers les filières pédagogique			
			3. Octroyer des avantages aux élèves fréquentant les filières de formation pédagogique.		2004 - 2005	Gouvernement Coopérations	0,1
	2.Attirer les meilleurs candidats dans la filière pédagogique	1.Former les enseignants qualifiés et en nombre suffisant.	1.Créer 18 Ecoles Normales à raison d'au moins une Ecole Normale par province.	Enseignants qualifiés en nombre suffisants et équitablement répartis dans toutes les écoles	2003 - 2008	*Gouvernement du BURUNDI Parrains EPT Coopérations	0,72
3. Supprimer progressivement la double vacation des maîtres.			La double vacation des maîtres supprimée	2003 - 2015	*Parrains EPT *Gouvernement Coopérations	0,005	

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Stratégies	Actions à mener	Résultats attendus	Délais d'exécution	Partenaires clés	Coûts en milliards de FBu
	3. Renforcer les compétences professionnelles des enseignants	1. Procéder à la formation qualifiante et continue des enseignants					
			1. Organiser des sessions de recyclage des enseignants	Enseignants recyclés		*BER *Parrains EPT	0,65
			2. Assurer la formation à distance par la radio scolaire NDERAGAKURA.	Enseignants sont à jour.			0,325
	4. Assurer un encadrement pédagogique des maîtres	Rnforcer les capacités techniques et logistiques des structures d'encadrement et suivi pédagogique	Pourvoir le BER de ressources humaines suffisantes	Encadrement pédagogique améliorée	2004-2015 - 2004	*Minéduc *Parrains EPT	0,05
			2. Former les conseillers pédagogiques du BER.	Conseillers pédagogiques du BER plus performants.	2003 - 2015	*Parrains EPT *Gouvernement	0,36

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Stratégies	Actions à mener	Résultats attendus	Délais d'exécution	Partenaires clés	Coûts en milliards de FBu
			3. Former les Directeurs et les inspecteurs des écoles dans l'encadrement et la gestion des écoles.	La compétence des encadreurs de terrain est améliorée	2003 - 2005	*Minédu *Parrains EPT	0,13
			4. Fournir au BER 6 véhicules spacieux et de terrain	L'encadrement sur le terrain est facilité	2004	*Parrains EPT	0,5
			5. Fournir à l'Inspection principale de l'Enseignement primaire 4 véhicules de terrain	L'encadrement des enseignants sur le terrain devient effectif	2004 - 2005	*Minédu *Parrains EPT	0,2
	5. Promouvoir la carrière enseignante	1. Promouvoir et améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants.					-
			1. Consentir un statut spécial aux enseignants motivant du point de vue administratif et pécuniaire.	Les enseignants sont motivés.	2003 - 2004	*Gouvernement du BURUNDI Parrains EPT	3
				Le métier d'enseignant attrayant.	2003 - 2015	*Minédu *Min. Finances *Min. Fonction Publique	1,5
			2. Aider le FSTE à augmenter son capital et à jouer au mieux son rôle	Les enseignants ont des facilités d'obtention des crédits	2003 - 2004	*Gouvernement du BURUNDI	3,9
			3. Promouvoir le partenariat avec les syndicats enseignants.	Collaboration syndicats administration améliorée	2004  2015	Syndicats  Gouvernement	



## 8. Les Manuels scolaires et les supports pédagogiques

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Stratégies	Actions à mener	Résultats attendus	Délais d'exécution	Partenaires clés	Coûts en milliards de FBu
1.Approvisionner les écoles primaires en manuels de qualité et en quantité suffisante	2.Fournir des livres scolaires de manière à assurer le ratio de 1 livre pour 2 élèves	1.Etablir un plan annuel de production (édition, réédition, impression)	Constituer un fonds spécial d'édition des livres scolaires	Ratio de 1 livre pour 2 élèves	2003 - 2015	*Le Gouvernement du BURUNDI *Société civile *Parents *Parrains EPT	15
2.Renforcer les capacités institutionnelles et techniques de la chaîne du livre scolaire, de manière à assurer l'enseignement obligatoire et gratuit.	3. Assurer la distribution équitable du livre scolaire.	1.Restructurer la chaîne du livre scolaire	1. Mettre en place un circuit de distribution efficace et peu onéreux.	Tous les élèves sont servis, à raison de 1 livre pour 2.	2003 - 2005	*Le Gouvernement du BURUNDI *Société civile *Parrains EPT	0,4
		2.Etablir les statistiques en rapport avec les élèves et les manuels scolaires	2. Suivre, contrôler et évaluer la distribution des manuels scolaires.	Mécanisme de distribution des manuels scolaires maîtrisé	2003 - 2015	*Minéduc *Parrains EPT	1,125
	2. Assurer le maintien des manuels scolaires et des supports pédagogiques	Sensibiliser la population scolaire sur la nécessité de la bonne utilisation et le respect du manuel scolaire et des supports pédagogiques.	1. Doter les écoles de petits ateliers de réparation des livres, de matériel de reprographie et de multigraphie ainsi que des étagères de conservation et de classement de manuels	Manuels scolaires et des supports pédagogiques, maintenus suffisamment longtemps.	2003 - 2015	* La population scolaire * Parrains EPT	0,12
	3.Accroître (doubler) la capacité de production de la R.P.P.	1. Doter la R.P.P. d'équipements performants	1.Exonérer les importations des matières premières. 2. Octroyer des subsides à la R.P.P.	- Manuels scolaires produits à moindre coût. - Capacité de production accrue	2003 - 2015	* Le Gouvernement du BURUNDI	16,4

### **V.3. MOBILISATION DU FINANCEMENT**

Le plan exigera pour sa réalisation, un engagement politique sans faille, matérialisé par un effort de réallocation des budgets pour donner à l'éducation l'attention prioritaire qui lui revient. L'Etat devra en outre renforcer les capacités de mobilisation des communautés et de tous les intervenants aussi bien de la société civile que l'administration à la base pour susciter plus d'intérêt pour l'investissement dans l'enseignement de base pour tous. Toutes les ressources locales mobilisables devront l'être systématiquement et exploitées de manière rationnelle.

A Dakar, en avril 2000, la communauté internationale a affirmé haut et fort son engagement à accompagner les états dans l'exécution de leurs plans d'action nationaux EPT. Aussi, le Burundi, pays fortement éprouvé par plus de 10 années de guerre et à capacités financières limitées, devra compter sur l'appui des parrains EPT pour pouvoir soutenir les dépenses cohérentes à ce PAN/EPT dont le coût réel dépasse certainement les 321,359 milliards de FBU estimés (environ 321 millions de dollars US) et reportés dans le tableau suivant d'estimation financière.

## ESTIMATION FINANCIERE

<b>Composantes</b>	<b>Financement requis en milliards de FBu</b>
1. Protection et éveil de la petite enfance	3,87
2. Protection et éducation des enfants vulnérables et défavorisés	19,42
3. Promotion des infrastructures de l'éducation de base	106,8
4. Les programmes de l'enseignement primaire	0,26
5. Education non formelle	55,914
6. Promotion de l'Education des filles	5,17
7. Formation des formateurs	11,48
8. Manuels scolaires et supports pédagogiques	118,445
	<b>321,359</b>

**ANNEXE 1 : Quelques indicateurs socio-économiques du BURUNDI.**

Indicateurs	Années										
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
PIB au prix du marché réel (taux de croissance)	3,5	5	1,8	-5,7	-3,7	-7,3	-8,3	0,4	4,8	-1	1,1
Taux d'inflation	7,09	8,9	4	9,7	14,9	19,4	26,5	31,1	12,5	21,1	25,7
Taux d'investissement (TBCF/PIBm)	17,4	17,7	17,9	13,8	101	9,4	11,8	7,2	5,9	7,5	7,4
Taux d'épargne intérieur en % du PIB	-3,4	-1,6	1,8	-6,7	8,1	5,1	2	3,4	-2,5	-2,4	7,3
Taux de change en \$EU	171,3	181,51	208,3	242,8	252,7	249,76	302,75	352,35	447,77	563,6	720,71
Ratio Dette publique/PIB en %	75,81	65,2	111,2	126,8	125,4	135,3	144,4	141,4	143,6	122,2	150,1

Indicateurs	Années										
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Taux de croissance démographique			2,95	2,96	2,94	2,83	2,85	2,7			
Espérance de vie	51,6	52,7	53,8	54,9	53,9	53,4	51,5	53,4	52,7		
	15,6	15,2	14,8	14,7	15,3	16,6	16,9	17	16,9	15,8	15,9
Probabilité de mourir à 40 ans				0,33	0,36	0,38	0,38	0,38	0,38	0,38	
Indicateur de pauvreté humaine (en %)				46,2		47,1	47,7	48,1	47,9	47,9	
Population en dessous du seuil de pauvreté monétaire											
* Total				39,73		53,16	57,94	58,72	57,21	57,95	
* Rurale				39,64		53,32	57,94	58,12	,56,42	57,49	
* Urbaine				40,88		51,17	63,98	66	66,5	65,5	
Indicateur de développement humain (IDH)	32,01	32,7	33,6	38,21	34,15	31,55	31,84	31,69	32,85	32,12	
PIB réel/hab (en FBu)	37155	37354	37133	33764	32131	29344	26350	31073	31923		
Taux de scolarisation (tous niveaux confondus)	0,33	0,33	0,32	0,32	0,22	0,21	0,22	0,21	0,26		
Taux de couverture vaccinale	85	82	80	63	48	62,5	55	55,32	60		

*Source :*



<b>PROVINCE</b>	<b>COLLEGES ET LYCEES D'ENS. GENERAL</b>	<b>COLLEGES ET LYCEES COMMUNAUX</b>	<b>SEMINAIRES</b>	<b>ECOLES TECHNIQUES</b>	<b>TOTAL</b>
BUBANZA	1	9	1	3	14
BUJA MAIRIE	11	16	1	4	32
BUJA RURAL	3	22	0	1	26
BURURI	8	38	1	3	50
CANKUZO	2	8	0	1	11
CIBITOKÉ	3	13	0	1	17
GITEGA	13	22	1	9	45
KARUSI	1	12	0	2	15
KAYANZA	4	28	0	0	32
KIRUNDO	3	19	0		22
MAKAMBA	1	18	0	2	21
MURAMVYA	3	13	0	1	17
MUYINGA	2	16	1	1	20
MWARO	3	16	0	2	21
NGOZI	5	19	1	2	27
RUTANA	1	13	0		14
RUYIGI	4	11	1	1	17
<b>TOT. GEN.</b>	<b>68</b>	<b>293</b>	<b>7</b>	<b>33</b>	<b>401</b>

**ANNEXE 2 : Enseignement primaire : directions, écoles et salles de classe fonctionnelles ( A/S 2002-2003)**

PROVINCE	Collines de recensement	Direc-tions	Ecoles	SALLES DE CLASSES							TOT
				PP	1	2	3	4	5	6	
BUBANZA	79	30	64	0	88	79	76	64	57	48	412
BUJA MAIRIE		52	52	31	86	84	83	79	95	93	520
BUJA RURAL	168	62	114	4	179	167	152	140	131	128	897
BURURI	182	121	239	4	326	290	278	260	250	231	1635
CANKUZO	82	32	60	2	76	66	65	64	62	59	392
CIBITOKÉ	117	45	124	3	155	144	125	105	101	85	715
GITEGA	256	83	153	7	215	208	199	189	185	184	1180
KARUSI	144	42	73	1	97	89	81	74	72	58	471
KAYANZA	258	67	118	2	138	132	129	124	125	126	774
KIRUNDO	200	48	116	1	173	130	121	106	101	98	729
MAKAMBA	119	60	117	3	140	124	114	99	95	88	660
MURAMVYA	93	51	72	4	90	87	81	76	78	80	492
MUYINGA	222	57	107	0	119	115	107	100	99	96	636
MWARO	129	51	83	3	95	90	90	85	92	88	540
NGOZI	265	71	129	3	160	141	139	131	132	127	830
RUTANA	164	44	80	2	88	80	74	66	66	63	437
RUYIGI	179	43	92	4	105	101	96	93	81	76	552
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>2657</b>	<b>959</b>	<b>1793</b>	<b>74</b>	<b>2330</b>	<b>2127</b>	<b>2010</b>	<b>1855</b>	<b>1822</b>	<b>1728</b>	<b>11872</b>

*Source : Bureau de la planification de l'Education*

**SIMULATIONS DE L'EVOLUTION PROBABLE DES EFFECTIFS SCOLAIRES DE 2000-2015**

<b>Année</b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>5<sup>ème</sup></b>	<b>6<sup>ème</sup></b>	<b>Tot.</b>	<b>Pop. 7-12 ans</b>	<b>TBS en %</b>
<b>2000</b>	189351	161056	118118	83331	78002	74927	704785	1098411	64,2
<b>2001</b>	214017	163321	139313	112075	96179	81710	806541	1128398	69,0
<b>2002</b>	227898	175911	145177	122579	112888	95801	880252	1140942	77,2
<b>2003</b>	260744	191549	156839	130405	126757	107599	973893	1195835	81,4
<b>2004</b>	283911	231185	166326	137165	128080	113021	1059689	1253369	84,5
<b>2005</b>	309137	257041	195461	145199	133250	115576	1155664	1313670	88,0
<b>2006</b>	323312	281129	219744	166890	140401	119599	1251074	1376873	90,9
<b>2007</b>	325203	296910	241709	188478	157804	125320	1335424	1443117	92,5
<b>2008</b>	340114	301969	257492	208466	178005	137941	1423989	1512548	94,1
<b>2009</b>	355709	313804	264562	223875	197852	154504	1510307	1585319	95,3
<b>2010</b>	372019	327720	274236	232289	214350	172110	1592724	1661592	95,9
<b>2011</b>	381636	342636	285924	240836	224943	187972	1663947	1708644	97,4
<b>2012</b>	395318	353007	298755	250784	233978	199616	1731458	1757028	98,5
<b>2013</b>	401584	365214	308759	261837	243570	208943	1789907	1806782	99,1
<b>2014</b>	419997	372556	319360	271226	254104	217876	1855118	1857945	99,8
<b>2015</b>	425395	387429	329791	280631	263719	227265	1911230	1910557	100,0



### **DETERMINATION DES BESOINS EN SALLES ET ENSEIGNANTS**

<b>Année</b>	<b>Elèves</b>	<b>Salles</b>	<b>Besoins salles</b>	<b>Besoins Enseign.</b>	<b>Coûts salles en milliers FBu</b>	<b>Salaires Enseign.</b>	
<b>2000</b>	704785	10696					
<b>2001</b>	806541	11348		14508			
<b>2002</b>	880252	11872	652	15412	904	3912.0	282.1
<b>2003</b>	973893	13009	980	16702	1290	5880.0	402.4
<b>2004</b>	1059689	13700	1006	18026	1324	6036.0	413.1
<b>2005</b>	1155664	14707	1007	19351	1325	6042.0	413.4
<b>2006</b>	1251074	15722	1015	20686	1335	6090.0	416.5
<b>2007</b>	1335424	16719	997	21998	1312	5982.0	409.3
<b>2008</b>	1423986	17630	911	23197	1199	5466.0	374.1
<b>2009</b>	1510307	18495	865	24336	1139	5190.0	355.4
<b>2010</b>	1592724	19331	836	25435	1099	5016.0	342.8

**ANNEXE 8 :Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général et pédagogique**

<b>ANNEE</b>	<b>7è</b>	<b>8è</b>	<b>9è</b>	<b>10è</b>	<b>3ème</b>	<b>2ème</b>	<b>1ère</b>	<b>TOTAL</b>
<b>2000</b>	26932	22078	16322	14278	10698	7392	4897	<b>102597</b>
<b>2001</b>	30263	24809	18341	16044	12021	8306	5503	<b>115287</b>
<b>2002</b>	34006	27877	20609	18029	13508	9334	6183	<b>129547</b>
<b>2003</b>	38213	31326	23159	20258	15179	10488	6948	<b>145571</b>
<b>2004</b>	42939	35200	26023	22764	17056	11786	7808	<b>163576</b>
<b>2005</b>	48250	39554	29242	25580	19166	13248	8773	<b>183809</b>
<b>2006</b>	54219	44447	32859	28744	21537	14881	9858	<b>236545</b>
<b>2007</b>	60925	49944	36923	32299	24201	16722	11078	<b>232092</b>
<b>2008</b>	68461	56122	41490	36294	27194	18790	12448	<b>260800</b>
<b>2009</b>	76928	63064	46622	40784	30558	21114	13988	<b>293058</b>
<b>2010</b>	86444	70864	52389	45828	34337	23726	15718	<b>329306</b>

**Source** : Bureau de la Planification de l'Education

**ANNEXE 3 : Rapport entre la population scolarisable, les classes, les écoles et les directions  
(A/S 2002-2003)**

<b>Province</b>	<b>Direction</b>	<b>Ecoles</b>	<b>Classes</b>	<b>Pop 7-12ans</b>	<b>Rapport Pop. Scol. / classes</b>
Bubanza	30	64	412	50190	122
Buja Mairie	52	52	520	45726	88
Buja Rural	62	114	897	81573	91
Bururi	121	239	1635	83010	51
Cankuzo	32	60	392	34327	88
Cibitoke	45	124	715	70592	99
Gitega	83	153	1180	110585	94
Karuzi	42	73	471	63167	134
Kayanza	67	118	774	94339	122
Kirundo	48	116	729	85051	117
Makamba	60	117	660	64588	98
Muramvya	51	72	492	46391	94
Mwaro	57	107	636	41609	77
Muyinga	51	83	540	78089	123
Ngozi	71	129	830	102060	123
Rutana	44	80	437	33539	77
Ruyigi	43	92	552	55903	101
<b>TOTAL</b>	<b>959</b>	<b>1793</b>	<b>11872</b>	<b>1140739</b>	<b>96</b>

#### ANNEXE 4 : Situation des équipements essentiels des salles de classe en juillet 1998

Province	Pupitres En bon état	Total utilisateurs	Utilisa- teurs par banc	Pupitres à remplacer	Chaises en bon état	Chaises à remplacer	Tableau à remplacer
Bubanza	2222	6760	3	888	21	40	2
Buja Mairie	9090	31452	3.5	1116	350	278	8
Buja Rural	4000	28388	7	3718	132	181	125
Bururi	10016	45159	4.5	6658	285	198	110
Cankuzo	4247	14945	3.5	3998	75	173	52
Cibitoke	2838	12102	4	255	228	36	12
Gitega	12837	72465	5.6	9871	122	611	146
Karusi	2624	15098	6	4604	36	121	96
Kayanza	10604	38028	3.5	6615	303	333	76
Kirundo	8077	25575	3	4334	152	414	61
Makamba	6473	25863	4	4766	149	244	60
Muramvya	10461	67206	6	9139	94	958	225
Muyinga	8551	25570	3	3111	217	162	20
Ngozi	12688	40238	3	5883	253	457	68
Rutana	3752	19397	5	2769	170	118	73
Ruyigi	5312	17459	3	3033	126	199	58
<b>TOTAL</b>	<b>114017</b>	<b>485705</b>	<b>4</b>	<b>70758</b>	<b>2713</b>	<b>4523</b>	<b>1192</b>

*Source : MINEDUC, UNICEF : Inventaire des infrastructures physiques hydrauliques et sanitaires dans les écoles publiques 1999*

Afin d'arriver à l'inscription de tous les enfants les besoins sont encore énormes.

Reste à noter que le TBS et le TNS de 1998 à 2000 montrent que la majorité d'enfants en dehors de l'école sont des filles.

## ANNEXE 5 : Projection des besoins en salles de classes et en enseignants

Les projections des coûts des salles de classe et des enseignants tiennent compte du taux d'Inflation, du taux de suppléance et des annales.

Année	Elèves	Nbre Salles de classes	Besoins en salles de classes	Enseignants	Besoins en enseignants	Coûts salles milliers	Salaires des enseignants
2001	806.541	11.348					
2002	880252	11872	652	15.158	1.006	33912.0	311.8
2003	973893	13009	727	16.164	1.006	4262.0	313.9
2004	1059689	13.700	887	17.332	1.168	5323.8	364.3
2005	1155664	14.091	919	18.541	1.209	5514.8	377.3
2006	1251074	14.897	806	19.602	1.060	48835.5	330.8
2007	1335424	15.766	869	20.745	1.143	5211.3	356.6
2008	1423986	16.670	904	21.935	1.190	5426.4	371.3
2009	1510307	17.773	1.063	23.333	1.399	6378.4	436.4
2010	1592724	18.944	1.211	24.926	1.593	7264.7	497.0
2011	1663947	20.308	1.364	26.721	1.795	8184.3	559.9
2012	1731458	21.849	1.541	28.749	2.027	9244.6	632.5
2013	1789907	23.585	1.736	31.032	2.284	10414.2	712.6
2014	1855118	25.527	1942	33.588	2.555	116652.3	797.2
2015	1911230	27.677	2151	36.417	2.830	12903.4	882.8

*Source* : Bureau de la planification de l'Education

**ANNEXE 6 : PRINCIPAUX PALLIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET LEURS SECTEURS D'INTERVENTION (Période 1995 à 2002)**

<b>Organisme</b>	<b>Secteur d'intervention</b>	<b>Commentaire</b>
K.F.W. (Allemagne)	Construction et équipement d'écoles primaires : Régions Nord	Projet gelé en même temps que la coopération allemande
Fond Belge de Réemploi	Construction et équipement d'écoles primaires	Projet gelé mais reliquat encore disponible ( ± 1.000.000\$)
CEPBU (Suède)	Construction d'écoles primaires	Projet en cours
Crédit IDA (par TWITEZIMBERE)	Construction et équipement d'écoles primaires	Projet en cours
UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et équipement d'écoles temporaires ;</li> <li>- Education à la paix ;</li> <li>- Scolarisation des élèves indigents ;</li> <li>- Appui à la production de manuels scolaires</li> <li>- Formation continue des enseignants</li> </ul>	<p>En termes de volume financier, l'UNICEF est le plus gros bailleur extérieur de l'enseignement primaire</p> <p>Appui logistique</p>
HCR	Réhabilitation, construction et équipement d'écoles primaires.	Dans les zones de rapatriement + infrastructures démolies pendant la crise.
Coopération Française (ACCT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des enseignants</li> <li>- Appui à la production de manuels scolaires</li> <li>- Equipement en bancs pupitres d'écoles primaires</li> </ul>	Il s'agit des livres de français : 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>ème</sup> Financement ponctuel.
Banque Mondiale (Projet CURE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la production de manuels scolaires</li> <li>- Réhabilitation des infrastructures scolaires</li> </ul>	Projet en cours jusqu'en 2004
Fond Norvégien pour les Réfugiés	Construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires.	Cet ONG a aussi construit et équipé les infrastructures de la Radio Scolaire NDERAGAKURA pour un montant de ±700 millions
Union Européenne (PREBU)	Construction des infrastructures	

**Source** : Ministère de l'Education Nationale : « Bilan de l'Education Pour Tous à l'an 2000 », Bujumbura, février 2000, pp30-33

**ANNEXE 7 :**

**PRINCIPAUX CENTRES D'ENSEIGNEMENT SPECIAL**

<b>Centre</b>	<b>Type de formation</b>
Centre National de Réadaptation socio-professionnel (BUJUMBURA )	Alphabétisation et formation générale de 3 ans Enseignement des métiers de 2 ans
Centre National d'Appareillage et de Rééducations de GITEGA	Soins kinésithérapeutiques
Institut Médico-pédagogique de MUTWENZI (GITEGA)	Traitement et exercices de rééducation
Centre pour Sourds-muets de MUSHASHA (GITEGA)	- Maîtrise de langage approprié de communication - Enseignement primaire
Centre pour handicapés de MAKAMBA (MAKAMBA)	- Soins kinésithérapeutiques - Enseignement primaire & métiers
Centre pour handicapés de KIGANDA (MURAMVYA)	- Soins - Enseignement des métiers
Centre pour handicapés physiques de Muyinga (MUYINGA)	- Soins kinésithérapeutiques - Enseignement primaire & métiers
Centre pour handicapés physique de KANYINYA (KIRUNDO)	- Soins kinésithérapeutiques - Enseignement primaire & métiers
Centre pour Sourds-muets de BUYENZI (BUJUMBURA)	- Système de communication approprié - Enseignement professionnel
Ecole pour Aveugles de GIHANGA (BUBANZA)	- Rééducation motrice - Education et développement de l'intelligence - Enseignement des métiers
Centre AKAMURI de BWIZA (BUJUMBURA)	- Enseignement primaire - Enseignement des métiers
Home Saint KIZITO ( BUJUMBURA)	

**Source :** *Ministère de l'Education Nationale (1999) Bilan de l'Education Pour Tous à l'an 2000.*